

# LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE ·  
DU · SUD



CAHIER A 76e année Série D, Vol. 4 No. 15

Mercredi 14 avril 1976

.30cents.

## Deux jeunes garçons sont les auteurs de l'incendie de l'école de Ste-Félicité

(A. Flamand)— Deux jeunes garçons âgés respectivement de 10 et 11 ans de Ste-Félicité sont tenus pour responsables de l'incendie à l'école élémentaire de Ste-Félicité. Ces mineurs ont avoué clairement aux agents de la Sûreté de St-Pamphile les manoeuvres exécutées pour arriver à leur fin.

Après avoir défoncé une première fenêtre pour entrer à l'intérieur de l'établissement, les deux jeunes avouent avoir saccagé les classes pour ensuite mettre le feu par trois reprises et s'enfuir par la fenêtre du troisième avec différents articles de classes tels: enregistreuse, caméras, xilophones qu'ils ont camouflés dans le boisé à l'arrière de l'école. Les objets trouvés lors de l'incendie étaient ceux que les enfants ont perdus dans leur affolement.

L'enquête menée auprès de ces garçons par l'agent Alain Gauvin et le caporal Jacques Gagné a permis d'éclaircir quatre vols par effraction commis la semaine dernière dans des chalets à Ste-Félicité et un autre vol qui date de l'année dernière dans une résidence de la même localité.

Précoces, ces garçons confessent ouvertement aux deux représentants de la loi s'être inspirés d'émissions de télévisions pour accomplir tous ces délits.

Ces garçonnetts tenus responsables de toutes ces infractions comparaitront au cours de la semaine devant Me Cyrille Delège, commissaire aux incendies et à la Cour du Bien-Etre social qui décidera de leur sort.



MONUMENT A JACQUES CARTIER SIGNE JEAN-JULIEN BOURGAULT.— Comme nous l'annoncions dans notre édition de la semaine dernière, c'est le sculpteur Jean-Julien Bourgault, de St-Jean Port-Joli, qui a été choisi pour réaliser le monument qui commémorera à Gaspé la découverte du Canada par Jacques Cartier et qui rappellera la première rencontre du capitaine breton avec les Amérindiens. Composé de six stèles s'élevant à une quinzaine de pieds chacune, le monument sera coulé en fonte. Les faces de ces stèles porteront des textes historiques et des bas-reliefs illustrant la levée de la croix [symbole de la prise de possession du territoire au nom du Roi de France], la rencontre avec les Amérindiens, l'équipage de Cartier et d'autres scènes. Les fils de Jean-Julien Bourgault, Pier et Gil, collaboreront à cette oeuvre historique nationale financée par la Société Parcs Canada. La photo nous montre une vue partielle de la maquette du monument Bourgault.

[C.M. Peuple-Courrier]

# Joyeuses Pâques

à tous nos lecteurs, annonceurs et collaborateurs

# Bombardier: sur la voie d'un règlement

(J.P.O.)— Suite à de nouvelles offres salariales faites récemment par la compagnie, le conflit qui sévit depuis le 2 décembre à l'usine Bombardier de La Pocatière serait sur la voie d'un règlement.

Selon les dernières offres patronales, l'augmentation salariale de la première année serait de l'ordre de 24% et non plus de 12% comme le prescrit la loi anti-inflation. Cela représenterait une augmentation

moyenne de 96 cents l'heure comparativement à la demande de \$1.00 des syndiqués.

En ce qui a trait aux deux autres années du contrat de travail, la compagnie aurait offert des augmentations de 9 et 7 pour cent.

Par ailleurs, suite aux récentes négociations, le syndicat aurait également enregistré des gains substantiels sur plusieurs clauses normatives, notamment au chapitre des bénéfices

marginiaux.

Selon un porte-parole syndical, M. Daniel Caron, les dernières offres de la compagnie constituent un pas marqué vers un règlement de la grève qui perdure depuis le 2 décembre dernier.

Dans une perspective d'entente finale, le syndicat a soumis à la compagnie, jeudi dernier, des contre-propositions portant sur la répartition de la masse monétaire entre les différen-

tes classifications d'employés, sur deux clauses normatives encore en suspens et sur un protocole de retour au travail.

Notons que suite aux dernières offres salariales qui dépassent la réglementation de la loi anti-inflation, la commission Pépin pourrait être appelée à se prononcer sur le sujet. Selon le syndicat, les augmentations accordées seraient facilement justifiables étant donné le changement de vocation

de l'industrie qui ne fabrique plus des motos-neige, mais des véhicules de transport en commun.

Au moment de mettre sous presse, le syndicat et la compagnie étaient en réunion à Québec. Si la partie syndicale obtenait satisfaction à ses dernières revendications, les employés pourraient être convoqués, dès cette semaine, en assemblée générale pour se prononcer sur les dernières offres patronales.

## La Jeune Chambre de La Pocatière suspend ses activités

(J.P.O.)— La Jeune Chambre de La Pocatière suspend ses activités pour un temps indéterminé. Telle est la décision qu'a prise le conseil d'administration de cet organisme lors de sa réunion du 7 avril dernier.

C'est par suite de difficultés à recruter de nouveaux membres pour rajeunir les effectifs que les administrateurs ont fait le choix de suspendre les activités. On sait que la Jeune Chambre éprouvait, depuis plusieurs mois, des difficultés de participation et cherchait à renouveler son membership.

Ayant échoué dans leur tentative, les administrateurs ont préféré interrompre indéfiniment les activités plutôt que de continuer à voter. Selon l'ex-président, M. Jacques Laganière, «c'était toujours les mêmes personnes qui étaient actives depuis plusieurs mois et celles-ci ont fini par perdre leur enthousiasme». De plus, a-t-il ajouté, certains membres actifs sont devenus moins disponibles tandis que d'autres ont porté leurs intérêts ailleurs.

Fondée en 1970, la Jeune Chambre de La Pocatière fut à l'origine de la fondation de la Jeune Chambre de Jardi et de la réorganisation de celle de Montmagny. Elle prit également une part active à la création de la Régionale Jeune Chambre. Les deux dernières principales activités de l'organisme furent le Télétthon l'été dernier et une visite industrielle à l'usine de Bombardier à La Pocatière en novembre.

Même si elle cesse ses activités, la Jeune Chambre de La Pocatière n'est cependant pas dissoute pour autant. La charte a été déposée à la Régionale au cas où d'autres personnes voudraient éventuellement remettre l'organisme sur pied.



Brigitte Bérubé, de La Pocatière, a été sélectionnée par les Grands Ballets Canadiens pour suivre le cours professionnel de ballet dispensé par cet organisme à Montréal. [J.P.O.— PEUPLE—COURRIER]

## Jeune fille de La Pocatière sélectionnée par les Grands Ballets Canadiens

(J.P.O.) Brigitte Bérubé, fille de M. et Mme Paul-Emile Bérubé de La Pocatière, a été sélectionnée par les Grands Ballets Canadiens pour suivre le cours professionnel de ballet dispensé par cet organisme.

Brigitte a en effet passé avec succès les auditions d'admission au programme de concentration Ballet à l'école Pierre Laporte de Ville Mont-Royal pour l'année scolaire 1976-77. Elle s'est distinguée aux auditions de Rimouski et de Montréal parmi des candida-

tes venant de tous les coins de la province.

Celle-ci poursuivra donc simultanément ses cours réguliers et le cours professionnel de ballet dispensé par les Grands Ballets Canadiens. Un tel cours est organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation et il a comme objectif de former des professeurs de danse et des danseurs professionnels.

Agée de 12 ans, Brigitte Bérubé est une élève de l'École de Ballet de La Pocatière depuis cinq ans.

## La révision de l'évaluation dans le comté de L'Islet, des correctifs seront apportés

(J.P.O.) C'est mercredi dernier que le Conseil de comté de L'Islet rencontrait trois spécialistes en évaluation du ministère des Affaires Municipales afin de trouver des solutions aux problèmes causés par la révision de l'évaluation dans ce comté.

Suite à cette rencontre, le conseil de comté a mandaté l'évaluateur pour effectuer une étude de marché en vue de ramener à un dénominateur commun les rôles d'évaluation des paroisses du comté. Présentement, l'évaluation varie selon les municipalités. Ainsi, certaines ont un rôle d'évaluation scientifique (évaluation à 100 pour cent) tandis que d'autres sont évaluées à 60%, 30% et même 15% de leur valeur. L'évaluateur sera donc chargé de faire une moyenne de tous ces rôles, moyenne qui pourrait se rapprocher de 55 ou 60%. Une telle mesure aura pour effet d'éviter que la majeure partie du budget du conseil de comté et de la commission scolaire soit défrayée par 4 ou 5 paroisses qui ont un rôle d'évaluation scientifique.

Outre ce travail, l'évaluateur sera également chargé de polir les rôles d'évaluation dans chacune des municipalités. On sait qu'actuellement, l'évaluation de deux édifices à peu près semblables peut être très différente selon qu'il s'agit ou non d'une construction neuve. Ainsi, le propriétaire d'une nouvelle résidence est évalué à 100% de sa valeur tandis que son voisin demeure sous l'ancien rôle. Tout en

se basant sur l'évaluation technique, l'évaluateur effectuera une moyenne ou un redressement de l'évaluation afin d'éviter une surévaluation de certains contribuables par rapport à d'autres.

Comme ces correctifs représentent un travail d'un an, ils seront mis en application lors de l'évaluation de l'an prochain. Selon le préfet de comté, M. Fernand Lizotte, de tels correctifs devraient être en mesure de

fendre justice à tout le monde.

Parallèlement à ces décisions du conseil de comté, le conseil municipal de St-Jean Port-Joli a adopté, lundi dernier, une mesure corrective pour les contribuables de cette localité. Pour éviter que des contribuables soient taxés à 100 pour cent de leur valeur pendant que leurs voisins demeurent sous l'ancien rôle, le conseil municipal a décidé de redresser le rôle à 60%.

## Travaux sur les rues Patry et Notre-Dame à St-Pascal

(J.P.O.)— La municipalité de St-Pascal entreprendra à la fin d'avril ou au début de mai les travaux visant un prolongement de la rue Patry et à la construction de la nouvelle rue Notre-Dame dans le secteur de l'aréna.

On se souviendra que les contribuables de St-Pascal s'étaient objectés, il y a quelques mois, à ce projet qui avait fait l'objet d'un règlement d'emprunt de \$600,000, lequel règlement avait par la suite été annulé.

Plus récemment, le ministère des Affaires Municipales a émis une ordonnance dans laquelle il demande à la ville d'effectuer les travaux envisagés notamment parce qu'il y aurait risque de refoulement d'eau dans l'aréna si on ne fait pas les travaux nécessaires sur le terrain. Le ministère limite toutefois la dépense à \$483 000.

Le conseil municipal a donc adopté un nouveau règlement d'emprunt à cet effet et pour se conformer au montant autorisé, il a éliminé certains travaux, tel le stationnement de l'aréna, prévus dans l'ancien règlement.

Pour alléger le fardeau financier qu'impose ce nouveau développement, le conseil avait demandé, il y a quelques mois, une subvention gouvernementale, mais il n'a pas encore reçu de confirmation.

## Le Foyer Ste-Anne sera rénové

(J.P.O.) Il n'y aura pas de foyer neuf à La Pocatière. L'actuel foyer Ste-Anne sera rénové et les travaux seront effectués au cours de l'exercice final 1977-78.

Telle est la décision qu'a prise le ministère des Affaires Sociales à ce sujet, décision qui a été confirmée aux autorités du foyer par M. Charles Chamard, sous-ministre adjoint et directeur de la programmation au ministère des Affaires Sociales.

On se rappellera que le projet de rénovation du foyer Ste-Anne avait reçu, il y a un an, l'approbation de principes du sous-ministre des Affaires Sociales, M. Jacques Brunet. Dans une lettre datée du 11 mars dernier, son collègue, M. Chamard, confirme au conseil d'administration du centre d'accueil que la rénovation aura effectivement lieu,

mais qu'en raison de contraintes budgétaires, la réalisation du projet est reportée à la programmation de 1977-78. Le sous-ministre adjoint précise également que les démarches en vue de la concrétisation de ce projet seront entreprises dans l'immediat.

Suite à l'annonce de cette décision, la communauté des soeurs de la Charité, dont le couvent abrite le foyer actuel, a entrepris des négociations en vue de céder ses biens au gouvernement. Signalons également que le conseil d'administration du foyer a reçu une approbation de principe à la demande de centre de jour qu'il avait faite il y a quelque temps. Des démarches sont présentement en cours pour finaliser ce projet qui pourrait se concrétiser avant le réaménagement complet de l'actuel couvent des soeurs de la Charité.

## St-Jean Port-Joli se dissocie du projet d'aréna régionale

(J.P.O.) La municipalité de St-Jean Port-Joli ne participera pas au projet d'aréna régionale dans L'Islet-Nord. Telle est la décision qu'a prise le conseil municipal de l'endroit lors de sa séance régulière de lundi le 5 avril dernier.

C'est parce que les conseillers estiment que la municipalité n'a pas les moyens de participer à un projet d'une telle envergure qu'ils ont pris la décision de

s'en dissocier. Selon le maire M. Fernand Lizotte, le coût de construction de l'aréna présentement estimé à \$750,000 grimperait facilement à \$900,000 si l'on tient compte de tous les frais tels les honoraires professionnels et les frais d'emprunt. Si l'on ajoute à cela des coûts d'entretien d'environ \$150,000 par année, le conseil municipal de St-Jean considère que les sources de financement envisagées sont trop aléatoires pour qu'on

ait la certitude de couvrir les dépenses encourues.

En outre la municipalité de St-Jean Port-Joli a présentement d'autres priorités qui concernent les services publics essentiels tels la construction d'un nouveau réservoir d'eau et la recherche d'eau pour consolider les puits actuels. Selon le maire, le conseil ne veut pas prendre le risque d'imposer, à cause d'une aréna, une taxe spéciale aux contribuables de St-Jean

Port-Joli.

Interrogé à savoir si la municipalité avait également abandonné le projet d'une aréna qui serait construite à St-Jean Port-Joli, M. Lizotte a répondu que ce projet n'a pas été mis de côté et que l'étude entreprise se poursuivra, principalement pour évaluer en profondeur s'il y a moyen d'assurer la rentabilité d'un tel équipement ou de modifier sa conception si nécessaire.

# Imposition de taxes spéciales dans certains quartiers de Montmagny

(D.L.B.) Les développements résidentiels Médar, Couture, 6e rue ouest et le quartier nord-est échappent d'une taxe spéciale variant de .76 le pied linéaire à \$1.95. Ce règlement a été adopté à l'assemblée régulière du Conseil municipal le 5 avril dernier. Cette taxe spéciale fait également suite à un règlement adopté le 10 octobre 1973 avant les élections municipales. Le règlement en question décrétait les travaux d'aqueduc et d'égoût dans les quartiers ci-haut mentionnés. Le Conseil municipal a par

ailleurs précisé à cette séance régulière que les résidents de tous les développements domiciliaires à venir devront déboursier en taxe spéciale les frais d'aménagement dans une proportion de 100%. En d'autres mots, les quartiers déjà existants n'auront pas à payer une surtaxe si la ville s'enrichit d'un nouveau développement mais seuls les résidents de ces nouveaux lieux en seront responsables. Toutefois, pour les développements qui font l'objet de la présente taxe spéciale le conseil municipal défraie actuellement 50% des coûts.

Ainsi pour une période de dix ans, les résidents du quartier nord-est, de la rue Bretagne et l'avenue Côté est paieront une surtaxe de .76 du pied linéaire frontal; les résidents du développement Médar (11e et 12e rue) \$1.56 les propriétaires du Développement Couture (Carré du Roi) \$1.95 et ceux de la 6e rue ouest: \$1.00 du pied linéaire frontal. Toutefois, précisons que le financement de ces travaux d'aqueduc et d'égoûts est sur une base de 25 ans. Le renouvellement des emprunts se fera tous les dix ans. Ainsi en 1986,

cette taxe spéciale pourrait fort bien augmenter si le coût de la vie continue de monter en flèche et ce jusqu'à la fin du remboursement en 1991. Soulignons que la municipalité avait bénéficié du ministère des Affaires municipales d'une subvention de \$500,000 pour ces travaux. Le coût total de ces développements se chiffre à \$940,000 mais la S.C.H.L. a

fait un don de \$29,726.05 pour le quartier Nord-est. Ce qui réduit les frais à \$910,273.95. De 1976 à 1986, les contribuables de chacun de ces quartiers et la municipalité paieront dans une proportion égale \$264,825.78 chacun, ce qui réduit annuellement le coût de financement (capital et intérêt inclus) à \$26,483. pour la municipalité et au même montant pour les proprié-

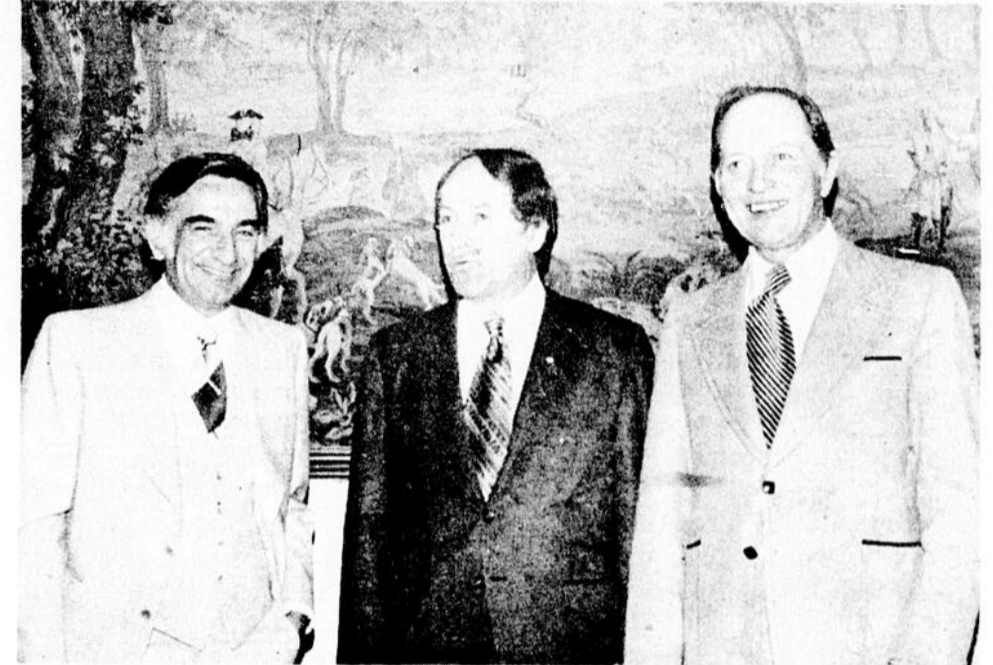
res, nous indique le greffier de la Cité dans un document qu'il nous a fourni à cet effet. Précisons toutefois, qu'actuellement, les travaux varient d'un quartier à l'autre dépendamment des coûts d'aménagement de chaque développement, dépendamment aussi des subventions obtenues et du nombre de terrains par quartier. Ce qui explique pourquoi un quartier paie .76 et l'autre \$1.95 du pied linéaire.

## L'Islet-sur-Mer choisie comme site de l'éventuelle aréna

(C.M.)— Le Conseil municipal de St-Jean Port-Joli s'étant dissocié définitivement du projet d'aréna régionale dans l'Islet-Nord, a sa séance régulière du 5 avril dernier, et n'ayant délégué aucun représentant à la réunion de jeudi portant sur le choix du site de l'éventuelle aréna, le Comité de sélection a opté sans autre

formalité pour L'Islet-sur-Mer. Même si St-Jean Port-Joli ne participera pas à la construction de l'aréna et refuse catégoriquement d'investir dans ce projet, nous a déclaré vendredi M. Jean-Marc Cloutier, promoteur du projet, les opérations continuent sous l'égide des cinq municipalités qui res-

tent soit St-Aubert, L'Islet-sur-Mer, Notre-Dame de Bon Secours, Ville de L'Islet et St-Eugène. D'ici deux semaines la population sera informée des procédures municipales en cours relativement au projet d'aréna, a mentionné M. Cloutier, et elle sera appelée à se prononcer sur l'opportunité ou non de doter la région de L'Islet d'une aréna; néanmoins on n'écarte pas la possibilité d'un referendum sur la question.



Ce sont de gauche à droite MM Lorenzo Michaud, directeur général du S.I.L., Me Jules Blanchet, conseiller du maire de Québec M. Gilles Lamontagne, et le Dr Cajetan Gauthier, président du Salon International du Livre. [Photo Bernard Morin]

## Ralentissement chez Dionne Spinning

(D.L.B.)— Employant habituellement environ 80 travailleurs, l'industrie Dionne Spinning, l'industrie Dionne Spinning à Montmagny subit le coup d'un ralentissement temporaire depuis quelques semaines déjà. Vendredi dernier, 46 employés étaient encore à l'usine. On nous informe que c'est le quart de nuit qui est le plus touché par la situation présente. Le président de la compagnie, M. Jean-Guy Dionne, nous précise que la cause de ces mises à pieds est le

ralentissement de la production d'un gros client pour raison d'inventaire. Selon Dionne, l'industrie devrait reprendre le cours normal de ses activités d'ici trois semaines à un mois. M. Dionne nous précise que l'année 76 s'avère difficile pour le marché de l'acrylique, compte tenu des forts volumes d'importations. Mais à son avis, ce fait ne devrait pas chambarder les activités de l'usine de Montmagny.

On reste très optimiste, a fait savoir M. Cloutier, surtout si on considère que la souscription publique auprès des entreprises et individus dépasse les \$52,000 et que ce n'est là qu'un début. Advenant la construction de l'aréna, c'est la firme Paul Martin Inc., de La Pocatière, en l'occurrence le plus bas soumissionnaire avec un montant de \$657,000, qui effectuera les travaux; ainsi en ont décidé par résolution les conseils municipaux impliqués, suite à une recommandation en ce sens du comité de l'aréna.

## Le Dr Cajetan Gauthier élu président du Salon International du Livre

(C.M.) Le Dr Cajetan Gauthier, de Montmagny, a été élu président de la Corporation du Salon International du Livre de Québec lors d'une assemblée générale

des membres de la corporation qui s'est tenue le 1er avril dernier à Québec. C'est ce qu'annonçait officiellement le directeur général du S.I.L., M. Lorenzo

Michaud, jeudi le 8 avril à la Mairie de Québec à l'occasion d'une conférence de presse. Le Dr Gauthier, qui est également maire de Montmagny, vice-président du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux et président de la Fondation de l'Université Laval de Québec, succède comme président du Salon International du Livre à M. Roch Lefebvre qui occupait cette fonction par intérim. Ouverture prochaine du 5e salon Pour la cinquième année consécutive et après avoir connu un grand succès l'an passé, le Salon International du Livre de Québec se tiendra au PEPS de l'Université Laval sous le thème "Un pont entre les hommes, le livre". En effet du 11 au 16 mai prochains, près de 800 éditeurs se réuniront au Salon; environ 200 stands témoigneront de la production littéraire de 15 pays. L'objectif fixé pour cette année est de 130,000 visiteurs.

## A Ste-Félicité, les parents contestent la décision de la Commission Scolaire

(A. Flamand)— A la suite d'une résolution de la C.S.L.S. en date du 23 mars, les parents furent avisés de la décision de la commission à l'effet de voyager les élèves à St-Marcel afin que ceux-ci ne subissent pas trop de retard sur le plan scolaire. S'objectant à cette décision, les parents de Ste-Félicité ont dressé un barrage aux véhicules scolaires qui ont commencé à circuler mardi 6 avril. Les autobus ont quand même assumé le

service à tous les jours jusqu'au barrage formé d'une cinquantaine de parents et les professeurs de Ste-Félicité ont attendu inutilement les enfants à St-Marcel dans des locaux mis à leur disposition. En apprenant par écrit la décision de la commission scolaire, le comité de reconstruction a convoqué les parents qui décidèrent unanimement de garder leurs enfants à la maison tant que la garantie écrite du

ministère leur sera remis. Cinq délégués du comité se sont rendus à l'assemblée de la Commission avec une lettre expliquant leurs revendications. Dans cet exposé remis à chaque commissaire et commenté par le directeur général Claude Ouellet, les parents s'étonnent du peu de respect devant la décision des parents prise à l'assemblée du 26 mars exigeant une garantie écrite avant d'envoyer leurs enfants à

l'école; ils continuent à s'interroger à savoir pourquoi St-Marcel a été choisi de préférence à Ste-Perpétue alors que le transport serait beaucoup plus facile, et mettent en doute la qualité des locaux de St-Marcel ainsi que l'organisation pédagogique en ce qui concerne les livres, les appareils didactiques et autres. Devant toutes ces demandes, le directeur général affirme: «Mon rôle de directeur général consistait à exécuter la volonté

unanime des commissaires; je devais appliquer une résolution et je l'ai fait, il poursuit en leur communiquant les dernières nouvelles du ministère de l'Education, une évolution constante se fait depuis le 26 mars, la commission scolaire fait tout ce qui est humainement possible de faire pour accélérer les procédures nécessaires à la reconstruction permanente d'une école à Ste-Félicité».

**CINEMA**  
**LAFONTAINE**  
Commençant le 23 avril

**orgies collectives**  
18 ANS Adultes  
Quand vous pensez avoir tout vu survient  
**LIBRE-ECHANGES**

**CINEMA**  
**TACHE**  
Commençant le 23 avril

**AL PACINO**  
**UN APRES-MIDI DE CHIEN**  
Après avoir vu le film **CLAUDE POIRIER**  
"En quête d'un destin, l'adieu le même personnage à la fois et l'effort de la film c'est du beau!"

# Commentaire

## Bien que pas intéressée, elle en profiterait

Enfin ST-Jean Port-Joli, comme il fallait s'y attendre, s'est dissociée radicalement du projet d'aréna régionale de L'Islet laissant à cinq municipalités avoisinantes le souci de réaliser ce complexe sportif qui pourtant la concerne.

St-Jean Port-Joli, dans sa décision n'a considéré que l'économie substantielle qu'elle fait en ne participant pas à une telle construction. Dotée d'un meilleur sens de la justice sociale, sans doute aurait-elle considéré aussi qu'en agissant de la sorte elle compromet dangereusement le projet en déchargeant sa part du fardeau financier sur les contribuables des autres municipalités qui ont pourtant leur quota.

St-Jean Port-Joli, selon son maire le Dr Fernand Lizotte, n'a pas les moyens de contribuer à l'érection d'une aréna et abhorre l'idée de devoir imposer une taxe spéciale à cet effet. Or fait assez paradoxale, St-Jean Port-Joli, qui ne pourrait supporter avec cinq autres municipalités le coût de la construction d'une aréna, ne rejette pas l'idée de construire seule un stade couvert. Belle soif d'autosuffisance! en cette décennie où l'on met tant d'accent sur le développement communautaire à tous les niveaux.

C'est un fait établi qu'une aréna n'est pas une industrie rentable; elle est d'abord et avant tout conçue en fonction d'un développement sain des jeunes par la pratique régulière et suivie du sport. Le problème en

matière de loisirs est probablement aussi grand à St-Jean Port-Joli qu'ailleurs dans la région, et les jeunes de cette localité ne sauraient être privés des avantages que procure une aréna. ST-Jean Port-Joli a donc une responsabilité face à sa jeunesse.

Evidemment, advenant l'implantation d'une aréna à L'Islet, il sera facile à St-Jean Port-Joli de payer pour les heures de glaces que ses citoyens utiliseront puisque L'Islet n'aura pas d'autre choix que de les accommoder afin de restreindre le déficit d'opération prévu. Laisser les autres payer et en profiter tout autant, telle semble être la philosophie pratique du Conseil municipal de St-Jean Port-Joli qui déteste les éléphants blancs mais n'hésiterait certes pas à les monter.

Si une aréna régionale voit le jour à L'Islet, selon le désir de la majorité, il paraît alors normal que tous les usagers participent également aux frais d'une telle acquisition. Sinon celui qui n'a rien fait pour le mieux-être de ses concitoyens se trouve tout aussi avantagé ou peut-être plus que celui qui a oeuvré; ce qui va à l'encontre du sens communautaire et de la justice sociale: deux valeurs qui ont tendance à revaloriser l'activité humaine à notre époque, par delà les faux préjugés et les considérations financières déplacées.

Claude Marchand



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

## Des legs avec charge et avec condition

J'ai déjà mentionné que le testateur pouvait assortir le legs qu'il faisait d'une charge. Par exemple, je lègue mon automobile à mon frère à charge pour lui de payer le solde dû à la banque pour l'achat de cette voiture.

Le testateur peut également imposer à son légataire une condition. Mais la condition fixée ne doit pas être contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs tel que le prévoit l'article 831 du Code.

Si la condition est possible et non contraire à l'ordre public ou aux bonnes moeurs, le légataire devra remplir la condition s'il veut bénéficier du legs. Par contre, si la condition est impossible, le Code considère cette condition comme non écrite et le légataire recevra le legs. Par exemple, si je lègue \$10,000.00 à ma belle-mère à la condition qu'elle traverse l'Océan Atlantique à la nage, ma belle-mère recevra le \$10,000 sans être obligé de se mouiller le bout de l'orteil. Également, le legs de \$10,000.00 à ma belle-mère à condition qu'elle se convertisse à la foi chrétienne sera valide mais non la condition.

De même une condition voulant que le légataire divorce ou se sépare de son conjoint est illégale.

Mais si la condition vise le fait que le légataire se marie ou s'abstienne de se marier, qu'en est-il? Disons simplement que ce genre de condition n'est pas considéré dans tous les cas illégale. Chaque cas est un cas d'espèce et surtout dépend des circonstances et de l'intention du testateur manifestée dans le testament.

A titre d'exemple, une clause de mon remariage dans un testament n'est pas nécessairement illicite. Si le testateur avait comme but d'avantager son conjoint jusqu'à ce qu'un remariage survienne et d'ainsi assurer à celui-ci un moyen de subsistance, le but ne peut être critiqué même si ce faisant le testateur prive le légataire des biens qui seront entre les mains de son conjoint au jour du remariage. Le testateur aura pris soin de désigner un autre légataire si la condition se réalise. Nous retrouvons généralement une telle hypothèse dans une clause d'usufruit contenue dans le testament ou dans une substitution.

Le legs à un concubin n'est pas illégal à condition qu'il n'apparaisse pas que le bien légué soit la rémunération des relations de concubinage. Dans ce cas, si le testateur a une épouse légitime et des enfants, ceux-ci ne recevront rien à moins que le contrat de mariage n'ait prévu certains avantages pour l'épouse. En France, la loi accorde une certaine partie des biens du testateur à l'épouse et à ses enfants même si le testateur a entièrement avantagé sa concubine. Nous ne connaissons pas une telle disposition en droit québécois.

Marcel Morin, avocat

### LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE-DU-SUD

55, Rue de la Fabrique  
Montmagny: 248-0415  
248-0419  
248-0430

La Pocatière:  
856-1514

DIRECTEUR  
Thomas Tremblay  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
Claude Marchand  
A LA REDACTION  
Jean-Paul Ouellet  
Mme Denise L. Bleney  
Mme Léopold Flamand

ABONNEMENTS  
R. Lamontagne  
Mme Denis Fortin  
MAQUETTISTES  
Clément Boulanger  
Mme Lynda Lévesque  
COMPTABILITÉ  
Mlle Dorothy Birmingham

SECRETARIAT  
Mlle Suzanne Lévesque  
RECEPTIONNISTE  
Mlle Odette Guillette  
DISTRIBUTION  
Rosaire Tremblay 248-0447

HEBDOS



Port payé à Montmagny  
Courrier de la deuxième  
classe  
Enregistrement no 0420  
Dépôt légal - Bibliothèque  
Nationale du Québec.

PUBLICITAIRES  
Yvon Lemieux 248-0419  
Pierre Dumais 498-3317  
Clément Montminy 248-0430

COMPOSITION  
Mme Hélène Rodrigue  
Mlle Diane Gaumont



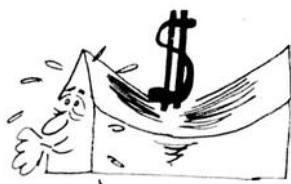
HEBDO DE LA  
CÔTE-DU-SUD



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

## LE SPECTRE DE LA SUR-TAXE



ENCOURAGEONS LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE



L'EXODE À CAUSE DE LA SUR-TAXE



J'PENSE BIEN QUE JE VAIS GARDER MON LOGEMENT. ÇA M'CÔUTE MOINS CHER.



DEPUIS LA SURTAXE, IL EST PAUVRE COMME JOB.

HE BIEN...

Louis Paradis 14-4-76



**COMITE 1976 DE LA SOUSCRIPTION CONTRE LE CANCER.**— Le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier, remettait lundi soir dernier à la présidente de la Société Canadienne contre le Cancer, section Montmagny, Mme Elisabeth Laprise, la contribution de la Cité à la campagne de souscription 1976 contre le cancer. Les entourent, de gauche à droite, Mme Annette Fortin [assise] directrice à plein temps, M. Jean-Claude Croteau, président honoraire de la souscription, ainsi que Mmes Paulo Lacroix, Patricia Breton, Anita Montminy, Thérèse Couillard et Mme Gisèle Ruelland, qui fut présidente durant quatre ans; le secrétaire-trésorier, M. Bertrand Montminy, était absent au moment de la photo. Cette année les bénévoles de la Société contre le Cancer ne feront pas de porte à porte dans la région. Depuis mercredi dernier quelque 300 lettres de sollicitation ont été adressées aux hommes d'affaires, industriels, commerçants, clubs sociaux et autres organismes qui ont déjà répondu dans une forte proportion. De même le public en général sera contacté par lettre via les enfants qui fréquentent les écoles. De plus des collectes se feront aux portes des églises, grâce à la collaboration de l'Age d'Or, soit les 17 et 18 avril à St-Thomas et les 24 et 25 avril à St-Mathieu de Montmagny. Les responsables de la collecte dans les autres paroisses sont Mme Marcel Samson à St-Pierre, M. Guy Paris à Cap St-Ignace, Soeur Gourdes à l'Île-aux-Grues, Mme André Lévesque à Berthier-sur-Mer et M. Richard Morin à St-François; ces collectes seront effectuées le jour de Pâques. L'objectif de la souscription est de \$2,500. [C.M.—PEUPLE—COURRIER]

## Campagne "Vaincre le cancer" dans Montmagny

(D.L.B.)— A chaque année, avril est le mois de la Société Canadienne du Cancer. Actuellement un groupe de bénévoles de la région entreprend une longue campagne de cinq semaines en vue de récolter des fonds pour «vaincre le cancer». C'est ce que nous soulignons lundi dernier dans un communiqué de presse, Mme Elisabeth Laprise, présidente de la section de Montmagny et M. Jean-Claude Croteau, président honoraire de la campagne.

L'an dernier, les gens de la région ont versé plus de \$2,200 au fond national consacré à la lutte contre cette terrible maladie mystérieuse. Cette année l'objectif est de \$2,500.00. Les responsables nous avien-

sent que ceux qui désirent participer vaillamment à cette lutte peuvent le faire en offrant leurs services bénévoles aux organisateurs ou simplement en versant leur don à l'organisation de la campagne.

De plusieurs manières vous pouvez contribuer à cette campagne: soit à la quête spéciale aux portes de églises, en transmettant vos contributions aux enfants des écoles primaires qui l'apporteront à l'école, en accueillant les sollicitateurs à domicile ou en faisant parvenir vos dons à: Mme Elisabeth Laprise, 221 boul. Tache est, Montmagny, ou à M. Jean-Claude Croteau, 23, ave C. Després, Montmagny. Il est également à noter qu'un reçu pour fin d'impôt

sera remis à ceux qui en feront la demande.

«Sachez que la majeure partie de votre don, pour ne pas dire toute, servira directement aux frais de la guerre contre le cancer. Quel que soit la nature de celui-ci en cette période, son importance n'a pas de mesure», nous précisent les responsables. «Ensemble, on peut vaincre le cancer!»

Qu'elle soit: Jeune  
Grande  
Étroite  
Large  
Défraîchie  
Votre maison  
Gammacolor  
Montmagny  
vous la décorera

## Québec-Téléphone augmente ses lignes dans Montmagny-L'Islet

(C.M.)— La compagnie Québec-Téléphone effectue présentement des travaux de remplacement d'une ligne téléphonique désuète, d'agrandissement de sa centrale et de modernisation de ses équipements à Cap St-Ignace.

C'est ce que nous a fait savoir vendredi dernier le gérant de Québec-Téléphone pour le district de Montmagny, M. Paul-H. Loiselle, lors d'un entretien téléphonique.

On va agrandir la centrale de quelque 500 pieds carrés, a expliqué M. Loiselle, et y installer des équipements modernes qui permettront d'alimenter un nouveau câble de 300 lignes devant relier le centre du village de Cap St-Ignace au secteur de

la Station en suivant la rue Bernier.

Ces travaux, estimés à près de \$100,000., devraient être achevés à la mi-mai, selon M. Loiselle. Par ailleurs des travaux devaient être entrepris lundi dernier par la compagnie Québec-Téléphone dans ses 23 boîtes de raccordement accrochées aux poteaux longeant la voie ferrée entre Montmagny et St-Jean Port-Joli. Les opérations se font quelque peu au ralenti du fait que les hommes et le matériel doivent être transportés à travers champs au moyen d'une chenillette.

Ces travaux, a précisé M. Loiselle, sont de l'ordre de \$225,000 et visent à améliorer le système interurbain entre Montmagny et St-Jean Port-Joli.

Enfin Québec-Téléphone, dans un proche avenir, doit ajouter un autre câble téléphonique entre L'Islet et St-Eugène; ceci pour répondre à une demande toujours plus forte en lignes seules et en nouvelles lignes.

En effet, selon M. Loiselle, même si la population diminue dans cette région le taux d'utilisation des lignes téléphoniques s'accroît sans cesse.

Le plus beau choix de faire-part de mariage.  
**IMPRIMERIE TACHE ENR.**  
404 Boul. Taché Est  
Montmagny 248-4805

# Grande vente SICO SICO

**Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde**  
\$12.99

**Latex satiné super blanc d'intérieur**  
\$12.99

**Email lustré perle d'intérieur à l'alkyde**  
\$12.99

EN VENTE

## Pâques c'est un renouveau

Madame, Mademoiselle  
Vous avez le goût de plaire  
Vous avez le goût d'être belle  
Bibiane Haute-Mode, un monde féérique rempli de nouveautés  
Vous désirez être la plus élégante  
Confiez votre apparence à Bibiane Haute-Mode  
Votre mode d'expression

Aux Galeries de Montmagny et Louiseville

Heureuses Pâques

**BIBIANE HAUTE-MODE**

UN BUSINESS UN DE D'EXPRESSION

MEDAILLES D'OR attribuées à SICO pour l'excellence de ses produits à la 4<sup>e</sup> Sélection Municipale des peintures et vernis, à Paris (France)

**JACQUES DUMAS**  
St-François, Cté Montmagny 259-7741

**GIASSON INC.**  
52, St-jean-Baptiste Ouest,  
Montmagny 248-1424

# Municipalisation des loisirs à Berthier-sur-Mer

(D.L.B.) Les édiles municipaux de Berthier-sur-Mer ont municipalisé officiellement les loisirs à la séance régulière du Conseil le 5 avril dernier.

Aujourd'hui mercredi, le

Conseil formera la Commission des Loisirs de Berthier, qui devrait être composée de 5 à 7 membres dont deux conseillers municipaux, nous informe le maire de la paroisse M. Marius Dion. Les citoyens secouent le

**Transport Deshaies**  
On se souvient que les citoyens de Berthier-sur-Mer ont récemment présenté une requête à leur conseil municipal pour que les véhicules de la compagnie Transport Deshaies empruntent la

rue principale du village comme ils le faisaient avant les travaux de réparation du réseau d'aqueduc et d'égoût de la paroisse en 1973-74. A cet effet, le Conseil municipal de Berthier a communiqué avec le minis-

tre des Transports M. Raymond Mailloux. Ce dernier les a informé que cette compagnie de transport détenait un permis pour passer dans le village et devait incessamment agir ainsi. Le maire de Berthier, nous

informe que le ministre a par ailleurs ajouté à sa réponse que si la compagnie refuse de respecter les clauses de son contrat, elle se verra obligée de se présenter devant la commission d'enquête du ministre des Transports et s'expliquer.

Les citoyens en ont assez d'attendre l'autobus sur le bord de la route 132, nous confirme le maire. Celui-ci nous confie qu'il communiquera incessamment avec les responsables de cette compagnie de transport en commun et leur présentera le rapport de la situation qui fut récemment soumis au Ministère des Transports. La solution ne doit plus se faire attendre a-t-il conclu.

Aluminerie?... ou autre chose

## François Hulbert expliquera le 28 avril à Montmagny

(D.L.B.) L'auteur de la thèse intitulée: "Le développement et l'aménagement industriel du territoire dans la région de Québec". François Hulbert confèrera au souper causerie organisé par la Chambre de Commerce de Montmagny le 28 avril prochain.

Les conseils municipaux environnants, les organismes, les Clubs sociaux, les corps intermédiaires seront conviés à cette réunion sociale qui aura lieu au Centre Sportif Le Bûcheron.

Que ce soit pour l'aluminerie, l'usine d'énergie nucléaire ou autre chose, la Chambre de Commerce veut amé-

liorer le sort de l'économie de la région. Aussi a-t-elle jugé bon que la communauté jouisse de précieux conseils du professeur Hulbert pour parvenir rapidement au but fixé qui se fait long à réaliser.

**Qui est Hulbert?**

Hulbert est né à Rennes en France en 1944, il fit ses études dans cette même localité jusqu'à sa maîtrise en géographie. Il est arrivé au Canada en 1969, fit son doctorat à Laval de 1969 à 1972. Il est depuis professeur au Département de géographie. Signalons qu'il a terminé sa thèse à l'Université de Haute-Bretagne en

juin 1975.

Il affiche à son curriculum vitae de nombreux cahiers articles, et conférences, dont: "Le rayonnement et l'impact économique du Carnaval de Québec", "A quoi sert le schéma d'aménagement?", "Communication au Congrès de l'ACFAS sur la politique des parcs industriels au Québec", "Espaces et industries dans la région de Québec; tendances récentes et perspectives.

Hulbert considère que la promotion industrielle doit être unifiée et que le Québec a la possibilité de s'engager dans des voies nouvelles. Selon lui, les petits rôles

peuvent servir d'appui au développement régional équilibré. Ces petites villes sont: La Malbaie, Beauport, Montmagny, St-Damien, St-

Raymond, Donnacona, Ste-Croix. C'est une invitation à ne pas manquer!

## Nouvelles démarches pour l'implantation d'un CLSC à St-Pascal

(J.P.O.)— Après un temps mort de quelques mois, de nouvelles démarches ont été entreprises en vue de l'implantation d'un Centre Local de Services Communautaires (CLSC) à St-Pascal.

En effet, dans une résolution adoptée lors de sa dernière séance régulière, le conseil municipal de St-Pascal a réitéré sa demande au ministère des Affaires Sociales à cet effet.

Après avoir rappelé que St-Pascal et les municipalités environnantes sont rattachées au Département de Santé Communautaire (DSC) de Rivière-du-Loup, le conseil précise que le dossier du CLSC a été déposé depuis longtemps et que l'intérêt et le désir de la population pour ce service ont largement été démontrés.

Dans sa résolution, le conseil municipal demande au ministère des Affaires Sociales de reconnaître les municipalités comprises dans le secteur Jean Chapais (ce secteur comprend une douzaine de paroisses qui regroupent 13,000 habitants) comme territoire d'implantation du futur CLSC qui serait rattaché au DSC de Rivière-du-Loup. On demande également que le CLSC soit implanté à St-Pascal parce que c'est un centre de services reconnu et que sur le plan de la santé, cet équipement est attendu depuis longtemps.

Cette nouvelle requête n'est pas la première pour l'obtention d'un CLSC à St-Pascal. Les premières démarches remontent à plus d'un an et on avait alors obtenu l'assurance que St-Pascal se situait parmi les priorités pour l'implantation d'un tel service. Cependant, à cause des problèmes éprouvés dans ce type d'établissements, le gouvernement avait décidé d'inter-

rompre l'implantation des CLSC pour procéder à une étude de la situation. Cette période d'étude est maintenant terminée et le ministre

Claude Forget vient d'annoncer que 50 nouveaux CLSC seront implantés dans la région 03 dont fait partie la municipalité de St-Pascal.

**ENTREPOSEZ  
VOS FOURRURES CHEZ  
NORMAND  
FOURRURES**

130 Est, St-Jean Baptiste  
Montmagny **248-0316**

**Service gratuit à domicile**

**10% d'escompte si vous nous  
les apportez au magasin...**

## Vente de toute beauté!



*Une peinture d'extérieur très appréciée des virtuoses ce latex est digne de votre maison.*

En vente au prix de:  
**\$12.48**



*Cet émail porcelaine semi-lustré est d'une blancheur éclatante et résiste aux lavages répétés.*

En vente au prix de:  
**\$14.98**



*Ce latex d'intérieur saura vous inspirer, car il s'applique en un tour de main.*

En vente au prix de:  
**\$10.28**

**RENDEZ-VOUS CHEZ:**

**EDOUARD GENDREAU INC.**  
111, Boul. Taché Ouest,  
Montmagny P.Q. 248-0845

Le foyer du constructeur et du bricoleur

**SOCIETE COOPERATIVE  
DE ST-FRANCOIS**  
St-François Cté Montmagny 259-7715

**... et vous êtes artiste!**

# MAGASIN D'ESCOMPTE ECONO-PRIX

89, St-Jean Baptiste, Montmagny 248-5890

Spéciaux en vigueur du  
14 au 24 avril 76

Nous nous réservons le droit de  
limiter les quantités



Savon unique, transparent  
**NEUTROGENA**  
100 G.M.  
composition hypo-allergènes

pour les peaux  
ultra sensibles Rég.: \$1.25 **.67**



Mousse à raser régulière  
Cannette 11 oz

en aérosol  
Rég.: \$1.59 **.84**



Désodorisant

**ARRID** Extra-sec 9 oz  
Régulier ou poudre

Parfumé ou non  
parfumé Rég.: \$2.29 **1.23**



Nettoyeur de toilettes

**LYSOL**  
Format 24 oz Rég.: .94 **.77**



Lames pour rasoir

**SHICK II**  
5 cartouches à  
lames jumelles Rég.: \$1.29 **.74**

Huile de Bain Format 4 oz  
**Vaseline** Rég.: \$2.14  
SOINS INTENSIFS **1.33**

Nettoyeur  
d'éviers/baignoires/tuiles  
**LYSOL**  
15 oz vaporisateur sous pression  
Rég.: \$1.15 **.77**



Crème médicamenteuse

**NOXEMA**  
4 oz Rég.: \$1.59  
2 POTS POUR **1.66**



Shampooing pour

**BÉBÉ**  
16 oz  
Rég.: \$1.29 **.67**



Détergent pour gros  
lavages

**SURF**  
5 lbs  
A l'intérieur  
coupon de .15 **1.63**



Pansements plastiques  
**ELASTOPLAST**

en 100  
Rég.: \$2.19 **1.17**



Serviettes hygiénique

**STAYFREE**

Maxi-serviettes  
Nouveau paquet  
économique  
de 48  
Rég.: \$4.09 **2.43**



Nettoie-vitres à  
l'ammoniaque moussante

**SUNLIGHT**  
20 oz Rég.: .99 **.67**



Dentifrice

**PEPSODENT**  
100 ML  
Nettoie, blanchit et  
rafraichit Rég.: \$1.49 **.61**



Cure-oreilles  
**Q-TIPS**

Format 180 Batonnets en bois pour un  
contrôle parfait. Rég.: \$1.28  
Aquarelle magique gratis à  
l'intérieur. **.67**



Nettoyeur ménager

**LESTOIL**  
Senteur de pin  
format 20 oz **.97**



Lunettes  
de soleil

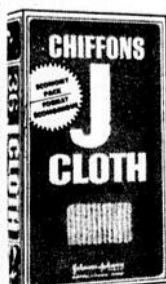
modèle 1976  
**POLAROID**  
Rabais de **25%**

Rég.: \$5.00 à \$14.00  
SPECIAL: \$3.75 à \$10.50



**GANT DE CRIN**  
pour friction

Crin naturel supérieur  
Rég.: \$11.50 **6.97**



Linges tout-usage  
super résistant

**CHIFFONS J**  
En 24+2 gratuit  
Rég.: \$2.09 **1.49**



Vitamines multiples  
**FLINTSTONES**

En 100'S  
Six saveur de fruits  
Rég.: \$5.49 **2.97**

# Aménagement d'un complexe communautaire à St-Paul

(D.L.B.)— La Municipalité de St-Paul a commencé depuis un mois la réfection du vieux collège, acquis de la Commission scolaire de Montmagny en janvier dernier.

Les travaux, évalués à environ \$25,000, seront terminés à la mi-mai prochain et les locataires occuperont aussitôt les lieux, nous précisait jeudi dernier le maire de la paroisse, M. Jean-Paul Proulx.

Ce complexe communautaire regroupera la Caisse Populaire, une clinique médicale et une pharmacie au rez-de-chaussée. A l'étage supérieur, on retrouvera la salle du Conseil municipal et au sous-sol le Centre de jour

et le Club de l'Age d'Or.

Trois menuisiers travaillent actuellement, et ce, depuis cinq semaines, à l'aménagement de ces locaux; quelques membres du Conseil viennent leur prêter main forte à l'oc-

casion, a souligné le maire.

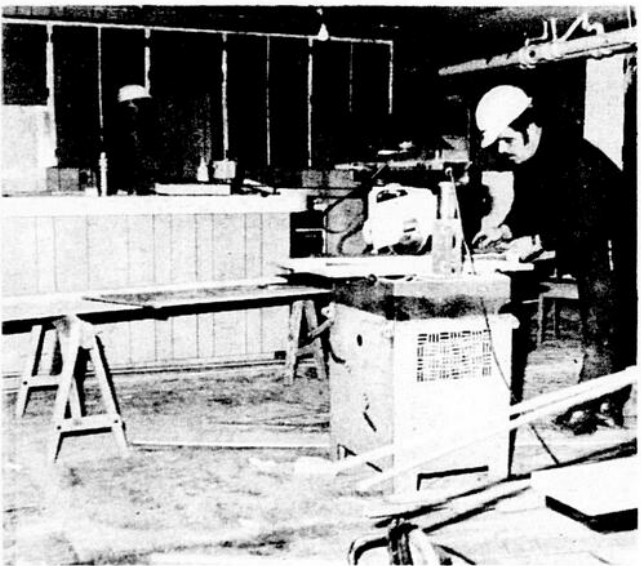
Lors de l'ouverture de ce complexe communautaire, le Centre de Jour tant attendu par le Troisième Age ne sera pas encore en fonction. Administré conjointement avec le Foyer

d'Youville, le Centre ne devrait pas tarder à ouvrir après que le Ministère des

Affaires sociales aura nommé un coordonnateur, nous a précisé le maire Proulx.



Le Vieux Collège de St-Paul se transforme en complexe communautaire. L'extérieur sera repeint, les escaliers rendus plus fonctionnels pour les malades, personnes âgées et handicapés si possible.



La cuisinette du Centre de Jour est presque terminée. On remarque ici deux menuisiers s'affairant à terminer les travaux.

## Le Comité des loisirs de St-Paul prépare les loisirs estivaux

(D.L.B.) Le Comité des Loisirs de St-Paul a formé vendredi le 9 avril dernier lors de l'assemblée générale un sous-comité responsable des loisirs estivaux et présenté les états financiers des activités de la saison automne-hiver 75-76.

Au cours de la dernière saison, le revenu brut du comité des loisirs se chiffre à \$8251.63 et les dépenses à \$6,450.44; ce qui solde les revenus nets à \$1810.19. Le comité se dit donc en bonne situation financière et veut le demeurer.

La vente des billets du Carnaval d'hiver a permis un revenu de \$2040.67; les soirées sociales \$945.43; le patinthon \$308.35. L'entretien de la patinoire, l'achat

de matériels, la création des monuments de glace et de mini-dépenses ont obligé des déboursés de \$1903.52.

Malgré le peu de participation à cette dernière assemblée générale, nous précise le président M. Francis Boulet, le comité des loisirs d'été a été formé. En sont membres Michel Adam, Daniel Laferrière, Jacques Gagnon, Jules Guenette, Annette Gagnon, Raymond Blais, l'abbé Léopold Ouellet Normand Coulombe, Lionel Blais et Yvon Moreau.

M. Boulet nous signale entre autre projet que des citoyens de la paroisse travaillent actuellement dans le but d'étudier les possibilités de création de pistes de motoneige et de pentes de ski alpin à St-Paul.




Pour toi, le jeune et le pense-jeune la "BOUTIQUE LE COQUET" te présente dans son cahier-mode printemps-été, des vêtements originaux, gais, colorés et surtout... à la portée de toutes les bourses.

"LA BOUTIQUE LE COQUET" Aux Galeries Montmagny

Pour les Jeunes et les Pense-Jeunes.





*La Familiale*

**Cie Canadienne Française**  
Fondée en 1923

**A LA PORTEE DE TOUS**

**SANS EXAMEN MEDICAL**

Un plan jusqu'à 80 ANS qui vous donne, en cas de **DECES**, **UNE SOMME** pour les dernières dépenses, immédiatement.

En cas de **BESOIN**, **UNE SOMME** disponible à tout moment.

Paiement de 10 ans seulement avec accumulation de capital.

**DECOUPEZ**

Postez dès aujourd'hui pour **RENSEIGNEMENTS GRATUITS** à: **LA FAMILIALE**, Cie d'assurance-Vie, C.P. 7611, Charlebourg, Qué. 7. P.Q.

Nom.....Tél.....  
Profession.....  
Adresse.....Age.....

**Le plus beau choix de maisons mobiles et pré-fabriquées de la Beauce, présenté par:**

**MAISONS MOBILES VALLEE Inc.**



638, Boul. Lacroix  
St-Georges, Beauce  
228-8548

1325 Ave du Palais  
S-Joseph, Beauce  
397-6517

Venez visiter sur les lieux...  
Plusieurs modèles en démonstration!

**Spécial du mois: 14'x66' = \$12,500.00**



Les Marionnettes ont remis à Mme Julien Giasson, épouse du ministre d'Etat aux Affaires sociales et député de Montmagny-L'Islet une poupée symbolisant ce corps de majorettes. Ce sont dans l'ordre habituel M. Benoît Jacques, président des Marionnettes, Mme et M. Julien Giasson, ainsi que le Dr Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny et supporteur tenace des Marionnettes. [C.M.—PEUPLE—COURRIER]



Lors du dernier souper-bénéfices des Marionnettes, l'Association des Anciens du Collège Sacré-Coeur de Montmagny par l'entremise de son vice-président, M. Denis Gaudreau, a remis un chèque de \$300 à ce corps de majorettes en guise de contribution financière à leurs activités d'envergure nationale. Le président des Marionnettes, M. Benoît Jacques [à gauche] reçoit cette subvention en présence du maître de cérémonie de la soirée, M. Cléo Morin, au micro.

## Plus de 500 convives au souper des Marionnettes

(C.M.) Plus de 500 joyeux convives ont dégusté le dernier souper-bénéfices bi-annuel des Marionnettes de Montmagny, dimanche dernier au Centre Sportif le Bûcheron.

Les profits de cette activité, passablement lucrative grâce à la générosité des marchands qui ont donné la nourriture et des bénévoles qui ont assuré le service, aideront à défrayer une partie du coût du transport des Marionnettes lors des différentes compétitions auxquelles elles participent en juin, juillet et août prochains; ces voyages étant estimés globalement à quelque \$10,000.

Le corps de tambours et clairons les Marionnettes compte actuellement 115 jeunes filles dont 95 figurent sur les spectacles et 20 mini-majorettes qui assurent la relève. Rappelons que les Marionnettes sont sous la direction générale de

M. Louis Proulx, et qu'elles ont comme instructeur musical M. Raymond Rhéaume, Clément Audibert aux cuivres, Michel Germain à la percussion, et Denis Poirier comme superviseur des marches et manoeuvres.



**IMPRIMERIE NOUVELLE  
MAGNYMONTAISE INC.**  
7 Rue du Peuple  
Montmagny, P.Q.  
G5V 3A7  
Tél.: 248-0533

**NOUS IMPRIMONS DE TOUT**

# JP

## DISTRIBUTEUR gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

## MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

248:3800  
:3870  
:3872

Location: Service de GRUES MOBILES

# J. PICARD & FILS INC.

St-Pierre, cté. Montmagny



**5e anniversaire  
CAM**

Ne manquez pas  
L'unique soirée **HONKYTONK  
(DIXIELAND)**  
Samedi le 24 avril à 8h30 P.M.  
au Centre Sportif le Bûcheron

ORGANISE PAR  
**LE CERCLE DES AFFAIRES  
DE MONTMAGNY INC.**

Prix de présence - souvenirs  
Concours de Charleston  
Un délicieux goûter sera servi.  
Costumes d'époque [des années "20"]  
de mise mais non obligatoires  
Prix \$5.00 par personne.

**Vous pouvez vous procurer  
les cartes aux endroits  
suivants**

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>L'ENTRE-DEUX<br/>ENR.</b><br>114-A Avenue de<br>la Gare 248-6183 | <b>GAMMACOLOR<br/>ENR.</b><br>119 St-Jean Bap-<br>tiste Montmagny<br>248-3743 | <b>BOUTIQUE<br/>TAM-DI</b><br>110 de la Gare<br>Montmagny<br>248-3036 | <b>LIBRAIRIE<br/>MAURICE</b><br>57 St-Jean<br>Baptiste<br>Montmagny<br>248-4949 |
|---|---|---|---|

# La voix du peuple

## Les paroissiens de Ste-Félicité s'interrogent à la suite de la lettre de la Commission Scolaire

A la suite de la lettre que vous avez adressée aux parents des élèves qui fréquentent l'école élémentaire de Sainte-Félicité nous avons jugé bon de réunir le Comité pour faire certaines mises au point.

Nous avons été étonnés de constater votre peu de respect de la décision prise lors de l'assemblée des parents tenue le 26 mars dernier qui demandait une garantie écrite avant d'envoyer leurs enfants à l'école. Nous avons été surpris également que vous demandiez aux parents

d'envoyer leurs enfants à l'école sans même aviser au préalable le comité chargé de représenter les parents.

Peut-être que nos jeunes nous reprocheront plus tard d'avoir refusé de les envoyer à l'école, mais il est fort possible aussi qu'ils nous reprochent d'avoir vendu notre paroisse pour un plat de lentille en les envoyant à l'école; ce qui ne serait guère mieux.

Quand la polyvalente a ouvert ses portes en novembre, les parents n'étaient nullement responsables de ce retard et pourtant ce sont

les enfants qui ont été les victimes. Qui doit en porter la responsabilité?

Nous nous conseillons de placer notre confiance en la Providence, mais il est bien dit: "Aides-toi et le ciel t'aidera". On veut vous aider à hâter les procédures en agissant ainsi puisque c'est le meilleur moyen d'obtenir quelque chose. Les nombreux appuis venant de l'extérieur sont un encouragement pour nous à nous serrer les coudes pour arriver à nos fins.

Nous ne doutons nullement de l'accueil chaleureux de

St-Marcel puisque nos deux paroisses savent collaborer au besoin, mais si les parents de cette paroisse étaient dans notre situation, seraient-ils plus emballés que nous à envoyer leurs enfants à l'extérieur?

Votre lettre laisse planer des doutes quand vous nous dites que les élèves ne seront pas mélangés à ceux de St-Marcel pour terminer l'année scolaire. Cela laisse entendre qu'ils le seront en septembre prochain et que la reconstruction trainera en longueur jusqu'en septembre 77.

Nous nous interrogeons également à savoir pourquoi St-Marcel a été choisi de préférence à Ste-Perpétue alors qu'il y a des locaux de vacants et que le transport serait beaucoup plus facile.

Nous mettons en doute la qualité des locaux de St-Marcel puisque le plancher de ciment au sous-sol de l'école ressemble beaucoup à celui de notre Salle paroissiale. Nous mettons en doute aussi l'organisation pédagogique en ce qui concerne les livres, les appareils didactiques et autres.

D'ailleurs nos enfants ne

perdent rien en attendant la décision du Ministère puisqu'il n'y a pas eu de classe la semaine dernière en raison de la grève que vous connaissez et la présente semaine s'annonce morcelée en raison de la grève des enseignants. Comme les vacances de Pâques débutent la semaine prochaine, il semble bien que nos enfants ont tout à gagner d'attendre la réponse du Ministère.

André Gamache  
Roger Bernier  
Charles-Emile Morneau  
Mme Jean-René Pelletier  
Mme Emilien Leblanc

## La Commission Scolaire L'Islet-Sud répond aux contestataires

M. André Gamache,  
M. Roger Bernier,  
M. Charles-Emile Morneau  
Mme Jean-René Pelletier,  
Mme Emilien Leblanc,

Mesdames,  
Messieurs,

Etant donné que vous avez distribué à chaque commissaire lors de l'assemblée du 7 avril 1976 une lettre adressée au directeur général pour qu'elle soit lue et commentée; étant donné aussi qu'il est écrit au bas de cette lettre qu'une copie serait envoyée à la presse, au ministre et au député; je me dois de répondre pour expliquer la position de la Commission Scolaire.

Au début de votre lettre, vous vous dites étonnés de constater le peu de respect de la décision prise lors de l'assemblée des parents tenue le 26 mars dernier, disant que ces derniers demandaient une garantie écrite avant d'envoyer leurs enfants à St-Marcel.

Je dois préciser que le Conseil des Commissaires s'est réuni en date du 24 mars 1976 en présence du Comité de reconstruction de l'école de Ste-Félicité. Lors de cette rencontre, 2 résolutions ont été passées: une première à l'effet qu'une construction permanente serait érigée à Ste-Félicité pour dispenser les services aux élèves de l'élémentaire de cette localité et une deuxième déclarant que les élèves seraient déplacés à St-Marcel pour terminer l'année scolaire.

Le Comité et la Commission ont discuté longuement sur les alternatives possibles pour loger les élèves d'ici la fin de l'année. Etant donné que le couvent de St-Marcel présentait le plus grand nombre d'avantages, la décision des commissaires fut unanime pour les envoyer à cet endroit. Le comité de

reconstruction a demandé l'aide du président de la Commission Scolaire, du directeur général et du directeur de l'équipement pour présenter de façon plus complète les motifs qui ont amené la Commission Scolaire à prendre une telle décision. Le 26 mars, après deux heures et demie de discussion, les parents demandent une garantie écrite venant du Ministère de l'Éducation pour une reconstruction de l'école avant d'envoyer les élèves à St-Marcel.

Considérant que les étudiants avaient perdu passablement de journées de classe à date, le président de la Commission Scolaire fait part de la décision des Commissaires d'envoyer les élèves à St-Marcel et ce dès que le travail de réorganisation sera terminé et la grève des transports réglée.

Il est donc clair que la décision de la Commission Scolaire devait s'appliquer intégralement. D'autant plus que la réunion du 26 mars avec les paroissiens en était une d'information et non de décision. Mon rôle de directeur général consistait à exécuter la volonté unanime des Commissaires.

Vous vous dites surpris que je m'adresse aux parents sans avoir avisé au préalable le Comité chargé de les représenter. Je dois vous dire que les gens impliqués dans la décision d'envoyer les enfants à St-Marcel pour terminer l'année scolaire étaient les parents des élèves actuels.

J'ai cru de mon devoir de les atteindre tous individuellement.

Lorsque vous avancez que la polyvalente a ouvert ses portes en novembre et que ce n'était pas la faute de la population si les élèves avaient perdu du temps, c'est vrai. Mais vous devez distinguer ceci: quand une année commence en retard il est possible de retoucher le programme et l'échelonnement sur les mois qui restent en s'arrêtant surtout à l'essentiel. Par contre, lorsqu'on coupe une année trois mois avant sa fin, il est bien plus difficile de condenser le programme dans le peu de temps de classe qui reste, d'autant plus que les petits ont une plus faible capacité d'attention et de concentration que les plus grands.

Quant au proverbe "aide-toi, le ciel t'aidera", je l'interprète dans les circonstances de la façon suivante: lorsque la Commission Scolaire fait l'impossible pour sauver l'année scolaire des enfants et ce, selon ses moyens, les paroissiens devraient nous aider à les aider, d'autant plus que si

l'on croit vraiment à l'école pour tenir à une reconstruction chez soi on va vraiment le prouver en ne gardant pas les enfants à la maison.

A un autre endroit de votre lettre vous dites nous aider à hâter les procédures en empêchant les élèves d'aller à St-Marcel. Je dois vous dire qu'il y a bien des moyens pour hâter les procédures et le meilleur est celui de travailler en étroite collaboration avec la Commission Scolaire qui a fait un travail monstre depuis l'incendie afin que vous ayiez dans les plus brefs délais une construction permanente.

Dans un autre article, on semble s'inquiéter sur le mélange des élèves de St-Marcel et Ste-Félicité pour l'an prochain. Je dois préciser que la résolution de la Commission Scolaire est très claire là-dessus en ce sens qu'elle stipule que les élèves seraient "déplacés à St-Marcel pour terminer l'année scolaire". J'avais donc comme devoir d'exécuter cette décision sans outrepasser mes pouvoirs en vous disant "que les groupes d'élèves ne seraient pas mélangés avec

**Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts.**

Nos frais incluent votre déclaration d'impôt Fédérale et Provinciale. Comme nos frais sont basés sur la complexité, plus votre déclaration est simple, plus bas sont nos frais.

Soyez rassuré sur vos impôts.  
**H&R BLOCK**  
POUR VOTRE IMPÔT  
Au sous-sol de  
l'église St-Thomas

LES BATISSSES D'ACIER  
**HERCULE** L.T.E.E.  
**YVAN CARON**  
DISTRIBUTEUR exclusif de  
Bellechasse à Kamouraska  
Yvan Caron  
Cap St-Ignace, cté Montmagny Tél. 246-5891

**BIENVENUE à notre COMPTOIR.**

**La Boulangerie Jean-Claude Fortin**  
109, rue St-Louis, Montmagny

**Joyeuses Pâques!**  
Invitation spéciale à déguster nos gâteaux de Pâques...  
Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M.

- .Pâté à la viande [ Petits et gros ]
- .Pains à salade de fantasia
- .Pâté de Saumon
- .Pains tranchés sur le long
- .Pâtisseries
- .Gâteaux pour toutes les circonstances

Pour commandes spéciales appelez 248-1062

**Guilland**  
231, Ave de la Gare, Montmagny  
TEL.: 248-1731

Les jeans qui ne s'oublient pas.

**Culottier**

**Continuons à donner aux malades de la lèpre un avenir plus humain et plus heureux. Donnons à FAME PEREO**

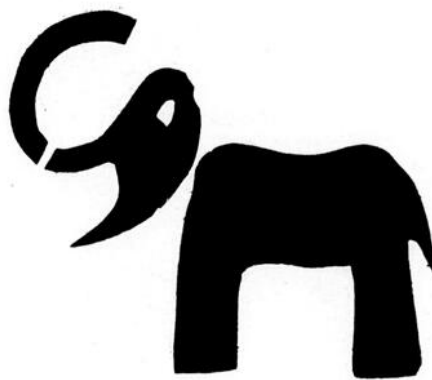
# JOYEUSES PÂQUES



Tes membres CAM  
ont les services qu'il  
te faut à l'occasion  
de Pâques



**CERCLE DES  
AFFAIRES DE  
MONTMAGNY INC.**



# Croc-l'oeil

**STE-LUCIE**— Un souper canadien au profit de la Fabrique de Ste-Lucie dans le comté de Montmagny aura lieu dimanche le 25 avril prochain à 6 heures au Rendez-vous du Sportif. Une soirée de danse suivra et de nombreux prix de présence seront attribués. Bienvenue à tous.

**ERRATUM**— Nous tenons à préciser que les conférenciers invités à la soirée d'information sur l'entretien des pelouses, arbustes, etc., étaient MM. Gaétan Hamel et Claude Dubeau, respectivement agronome horticulteur et conseiller. Pour leur part, MM. Daniel Proulx et le représentant de Ubald Têtu Inc. étaient les organisateurs de la soirée, qui s'est tenue lundi dernier au Club Sportif le Bûcheron à Montmagny.

**ACTIVITES DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU**— VOICI LA LISTE DE NOS SOIREES POUR L'ANNEE 1976-77: 1ère soirée: samedi 9 octobre 1976, 13 novembre 1976, 11 décembre 1976, 8 janvier 1977, 12 février 1977, 12 mars 1977 et 14 mai 1977. Le banquet aura lieu dimanche le 29 mai 1977.

**TOURVILLE A SOIREE CANADIENNE**— Des citoyens de Tourville se sont rendus à Sherbrooke enregistrer pour l'émission «Soirée Canadienne», animée par Louis Bilo-deau. La diffusion de ce programme folklorique sera présentée au canal 7 de Sherbrooke le 17 avril, au 4 de Québec 24 avril, au 7 Rivière-du-Loup 1er mai, à Rimouski 1er mai, Chicoutimi 8 mai et à Rouyn 13 mai.

**STE-PERPETUE CLUB ETOILE D'OR**— Soirée dansante samedi 17 avril à la salle du Centenaire de Ste-Perpétue à l'occasion de l'élection de M. Mme Moto-Neige. En liste M. Mme Alphonse Lizotte, M. Mme Valère Pelletier, M. Mme Yvon Pelletier. L'orchestre Les Messervier. Permis de la Régie.

**MARATHON DE BALLON-BALAI**— Un grand marathon de ballon sur glace, hommes et femmes, classe A et B aura lieu du 22 au 25 avril à l'aréna de Montmagny. Ce tournoi est organisé par la ligue de Ballon-Balai Molson de Montmagny Inc. Toutes les équipes intéressées à y participer sont priées de s'enregistrer le plus vite possible. Pour informations: Jean-Luc Després, 248-5995.

**FILLES D'ISABELLE BON-SECOURS**— Les Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame-de-Bon-Secours de L'Islet remercient sincèrement tous les participants qui furent en grand nombre au dernier tournoi de 500 qui a eu lieu le 21 mars dernier à la Salle des Chevaliers de Colomb. Les gagnants des gagnants sont MM. Henri Guimond et Albert Boulet contre Mmes Maurice Marquis et Wilson Thibault, tandis que les gagnants des perdants sont Mmes Alfred Roy et André Roy contre MM. Michel Fréchette et Rosaire Chouinard. Félicitations au maître de cérémonie M. Maurice Poitras pour son excellent travail.

**BUREAU DU DEPUTE MERCIER**— Le député de Bellechasse-Dorchester à l'Assemblée nationale, M. Pierre Mercier, tient à faire savoir aux citoyens de son comté qu'il sera absent de son bureau de St-Charles le 19 avril et absent de son bureau de Lac Etchemin le 26 avril à cause d'une tournée qu'il effectuera dans le comté. Ces rencontres sont donc annulées. M. Mercier reprendra ses activités régulières le 3 mai à St-Charles.

**ST-JEAN-PORT-JOLI**— Une soirée de danses organisée par le Comité de danse de St-Jean Port-Joli aura lieu samedi prochain le 17 avril à 8 heures 30 à la salle du Couvent. L'orchestre Lizotte fera les frais de la musique; bienvenue à tous.

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au **PEUPLE/COURRIER**

Pour une période de .....ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....  
ADRESSE.....

6 mois \$6.00  
1 an \$10.00  
2 ans \$18.00  
Etats-Unis 1 an \$18.00  
Camelots \$0.30

**RETOURNEZ A:**  
"PEUPLE/COURRIER"  
55, rue de la Fabrique  
Montmagny, Qué.

**HALLELOU**— Le Choeur HALLELOU de Montmagny présente son concert annuel, à guichet fermé, samedi le 24 avril 1976 à 20.30 hres. Heureusement, il y aura une 2ième représentation DIMANCHE le 25 avril 1976 à 20.30 hres, à l'Auditorium Lavironde, Polyvalente Louis-Jacques Casault. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Les billets sont en vente auprès des choristes.

**COURS DE PHILO**— Durant le mois de mai 76, un cours de philosophie III sera donné, à raison de trois soirs par semaine, à l'école Casault de Montmagny. Si vous désirez vous joindre au groupe ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec Maurice Rousseau, tél. 248-6130 ou 248-0163.

**SPELEOLOGIE**— La Société Québécoise de Spéléologie invite les intéressés à la découverte du monde souterrain à venir participer à deux stages de formation de cadres en spéléologie [exploration et étude des cavernes], qui se dérouleront respectivement du 29 mai au 6 juin dans la Vallée de l'Outaouais, et du 26 juin au 4 juillet à St-Casimir de Portneuf. Il suffit d'être âgé de 18 ans et plus, posséder le matériel de base requis et marquer un intérêt réel pour l'enseignement de la spéléologie. Pour plus d'information s'adresser à l'École québécoise de Spéléologie, 1415 est rue Jarry, Montréal, P.Q.

**FILLES D'ISABELLE DE STE-PERPETUE**— Les Filles d'Isabelle du Cercle de Ste-Perpétue sont convoquées à leur assemblée mensuelle mardi le 20 avril à 8 hres p.m. à la sacristie, messe à 7.15 hres. Cordiale invitation à toutes. Des prix de présence seraient les bienvenues pour la partie récréative de la réunion. Celles qui veulent faire le voyage au Cap de la Madeleine à la fin mai, voudront bien donner leur nom à l'assemblée. Le Jeudi-Saint au soir, à l'Office, les Filles d'Isabelle distribueront la Fleur de Pâques aux portes de l'église, une aumône aiderait à défrayer le coût.

**LES BALANCES POUR CAMIONS REVIENNENT DANS L'IMAGE**— La période de dégel est commencée sur toutes les routes de la province et cette situation devrait se continuer jusqu'à la fin mai, ou jusqu'à ce que le ministère des Transports annonce sa fin. On sait en effet que ce ministère a la possibilité de réglementer le poids et les dimensions des véhicules automobiles en tout temps de l'année. Pendant la période de dégel, on sera particulièrement aux aguets. En effet, le contrôle des charges sur le réseau routier est nécessaire pour dissuader les transporteurs de véhiculer des poids lourds qui endommageraient considérablement la voie publique. Au printemps, la résistance de la chaussée est réduite de 30 à 40%. La capacité de support de la chaussée n'est plus la même. Les routes ont tendance à se fissurer et à subir divers dommages. Chaque fois qu'un camion circule sur une route, durant le dégel, son action sur la chaussée représente dix passages du même camion, en toute autre période.

**N'OFFRONS PAS D'ANIMAUX VIVANTS A PAQUES**— A cette époque de l'année, plusieurs songent à offrir un animal vivant en cadeau de Pâques à un enfant. Comme par le passé, la Société Canadienne de Protection des Animaux (SPCA) demande au public de bien réfléchir aux conséquences de cette coutume. «Il faut penser au-delà de la joie du jeune destinataire» remarque le colonel Réal Comtois, directeur général de la Société. «On doit se rendre compte que posséder un animal constitue une responsabilité sérieuse. L'animal a droit à l'attention et aux soins qui lui reviennent. Il doit être protégé contre tout harcèlement ou tourments inutiles. On doit lui assurer la nourriture et le logement qui lui conviennent. Un régime ou un environnement contraires à ses besoins peuvent le tuer. Il est particulièrement cruel de laisser un très jeune enfant manipuler un animal sans défense».

**AGE D'OR DE ST-PIERRE**— La soirée mensuelle de l'Age d'Or de St-Pierre se tiendra le 17 avril prochain à 8 heures 30 à l'école Centrale. Il y aura danse avec orchestre; tous les membres sont invités à participer allégrement.

Quels que soient vos problèmes écrivez-moi... et je vous aiderai à les résoudre

**L. CLAUDE MORIN**  
Conseiller

413 Beechwood Rosemère Qué.

Bonjour  
chez-toi!



YVON, ptr

En ce mercredi de la Semaine Sainte, je te laisse à la réflexion de Gérard Bessière:

«Il y a des hommes impossibles à tuer; parfois leur mort les rend plus vivants encore. Ces êtres ont fait de leur mort l'acte le plus fécond, le plus significatif, l'acte qui résume toute leur existence et en révèle le sens avec une contagion sans limites.

Depuis deux millénaires, on n'a pas pu tuer Jésus.

Rien n'a pu l'étouffer

Ni la poussière des siècles, ni les attaques de ses ennemis, ni les médiocrités de ses amis.

Jésus continue de mettre en branle les hommes, de changer leur vie: Comme un étrange printemps d'humanité toujours surprenant...

Jésus, sur terre, savait que sa mort sur un gibet allait l'exposer définitivement aux yeux des hommes.

C'est le signe de la croix, signe de la vie et de la mort de Jésus...

Il va se multiplier dans les yeux et les mains des hommes...

Désormais, tout ce qui a nom de chrétien, personnes, groupes, institutions, doit à l'exemple du Christ, jeter en terre sa semence, au risque de mourir, sûrs de la vie qui renaîtra, on ne sait comment parfois.

Car le rendez-vous de la gloire, par Jésus, c'est toujours vers 15 heures, à tous les Vendredis Saints de l'histoire...»

**Ce qui se passe dans le monde te regarde... Pour ton frère d'Afrique lépreux, donne à FAME PEREO**

Tél.: 247-5847

CONSTRUCTIONS

**LANDRY & FILS ENR.**

VENTE DE MAISONS USINÉES — REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

L'Islet-sur-Mer, Qué. GOR 280

*Hôtel-Dieu de Montmagny,*  
*Montmagny, P. Q.*

**BULLETIN D'INFORMATION**

Le Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de Montmagny désire aviser la population que les soins préventifs [ex-Unité-Sanitaire], section Montmagny, quitteront le 67, rue St-Jean Baptiste Ouest, pour venir s'installer dans de nouveaux locaux au Centre Hospitalier le 23 avril prochain. Le numéro de téléphone sera le même et les cliniques de vaccination qui avaient lieu à Montmagny, se tiendront à l'hôpital à partir du 29 avril, à la même heure que précédemment.

En ce qui concerne le secteur de St-Jean Port-Joli, ils déménageront au C.L.S.C. des Trois-Saumons le 21 avril prochain.

Réal Paradis,  
Directeur Général,  
Hôtel-Dieu de Montmagny,  
Montmagny.

| 9 AVRIL 1976 |    | NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE |             |    |    |   | MINI LOTO                         | TIRAGE 02<br>VENDREDI 9 avril '76 |
|--------------|----|--------------------------------------|-------------|----|----|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 15           | 17 | 20                                   | 26          | 30 | 33 |   |                                   |                                   |
| 6 SUR 6      |    |                                      | *140,251.90 |    |    | NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A US SUR 6 +<br><b>24</b><br>VENTES TOTALES: *875,737.00 | 33 Séries émises - 90,000 chacune |                                   |
| 5 SUR 6      |    | 71                                   | 1,065.70    |    |    |   | POSSIBILITÉ DE                    |                                   |
| 4 SUR 6      |    | 2623                                 | 80.10       |    |    |   | 79118                             |                                   |
| 5 SUR 6+     |    | 4                                    | 12,610.60   |    |    |   | 9118                              |                                   |
|              |    |                                      |             |    |    |   | 118                               |                                   |
|              |    |                                      |             |    |    |   | 33 GAGNANTS DE \$5,000.           |                                   |
|              |    |                                      |             |    |    |   | 264 GAGNANTS DE \$500.            |                                   |
|              |    |                                      |             |    |    |   | 2673 GAGNANTS DE \$100.           |                                   |

PERFECTA  
**6/36**  
GROS LOT  
\$100,000.00  
VENDREDI

Tél.: 856-2492

La Pocatière

502 A, 4e Avenue,

# LES GAULOIS INC.

## BOUTIQUE

plus beaucoup d'autres spéciaux  
dans la plupart des lignes



**2/1**

Pantalons  
pour dames

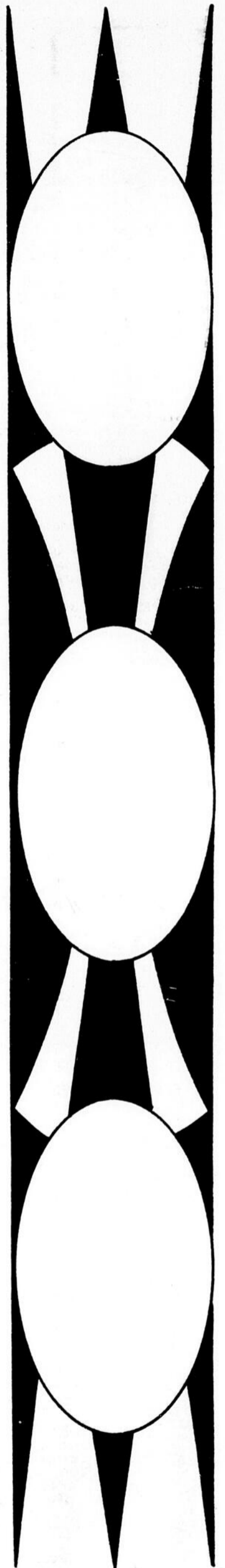
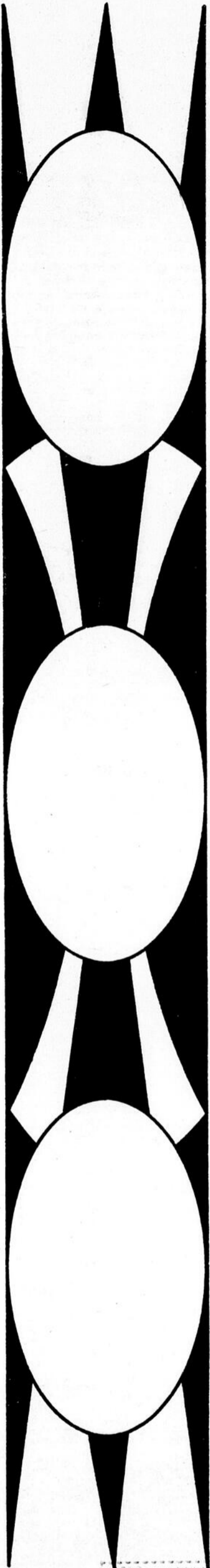
**3/1**

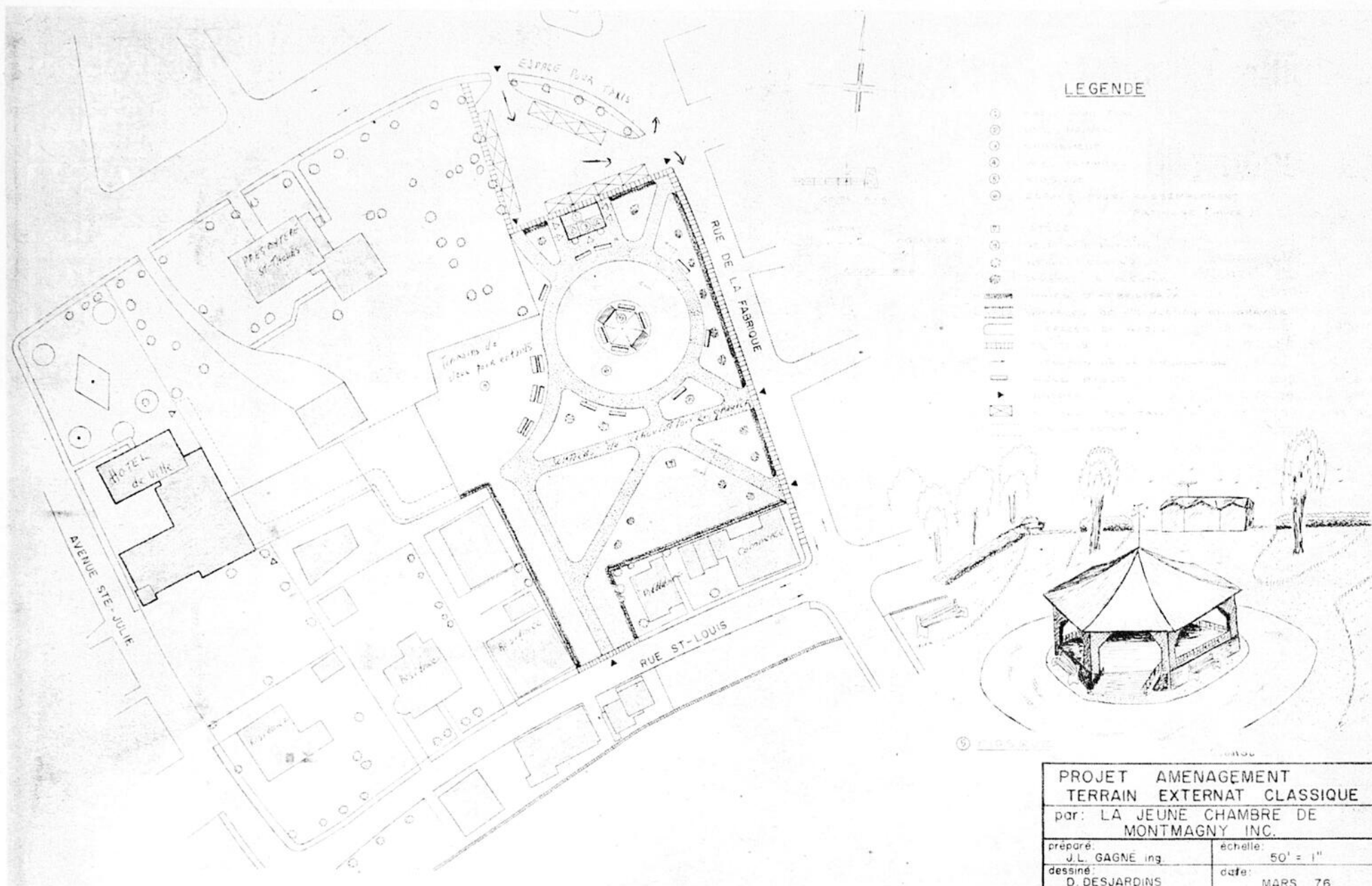
Pantalons  
pour hommes

**SPECIAL**

### semaine du pantalon

**Dernière**





L'aménagement du terrain de l'Externat classique, tel que proposé par la Jeune Chambre de Montmagny, prévoit un abri pour les taxis au coin des rues de la Fabrique et St-Jean-Baptiste; à proximité de cet abri, des toilettes publiques, et un rangement; au centre du terrain, un kiosque entouré d'une piste pour rassemblement ou pour patinage l'hiver. Des bancs seraient installés un peu partout, des arbres et une haie d'arbrisseaux seraient plantés et un terrain de jeux pour enfants installé derrière le terrain du Presbytère St-Thomas. Enfin des allées donneraient accès sur chacune des rues du quadrilatère.

# La Jeune Chambre propose l'aménagement du terrain de l'externat classique

(D.L.B.)— La Jeune Chambre propose l'aménagement du terrain de l'Externat classique. Quatre personnes sont actuellement responsables de ce projet, soient: MM. Yvon Beaulieu, François Boulet, René Bouchard, Jean-Laval Gagné et Pierre Blais, ex-responsable des Loisirs de la Cité de Montmagny.

Suite à une étude sérieuse du territoire environnant, de la population résidentielle, des travailleurs et des employeurs à proximité, la Jeune Chambre croit que l'espace récréatif des jeunes ne se réduit pas à un carré d'asphalte qui souvent est la rue. La Jeune Chambre conçoit que ce terrain pourrait conserver sa vocation première, soit: «d'être le berceau de l'éducation à Montmagny».

Après s'être référé au Plan directeur de la cité de Montmagny écrit en 1968, lequel proposait en ces termes la récupération du quadrilatère St-Jean-Baptiste, de la Fabrique, St-Louis et Ste-Julie en vue d'y aménager un parc, une place publique, un Hôtel de Ville et une bibliothèque. Cette place publique ayant vue sur la rivière et

l'église s'accompagnerait du dégagement du bord de la rivière sur la rue St-Louis», la Jeune Chambre nous précise qu'à cette époque la Cité prévoyait des espaces verts localisés en différentes parties de la Cité. «Il n'y a pas que les terrains sportifs dont la population a besoin; il lui faut des espaces verts de détente et d'embellissement», affirme la cité dans son plan directeur.

Considérant qu'il y a suffisamment de stationnements dans le centre-ville (109 dans les rues et 184 hors rues) et considérant également que les citoyens de Montmagny ont vraiment besoin d'espaces verts compte-tenu de leur situation économique qui ne permet pas à tous de faire du camping ou de posséder un chalet, le comité propose: «que tout le quadrilatère compris entre les rues de la Fabrique, Ste-Julie, St-Jean-Baptiste et St-Louis soit homologué afin d'y éviter toute spéculation sur ce terrain; qu'aucun permis de restauration ou de construction n'y soit accordé; que les terrains laissés vacants par la démolition de certaines résidences soient rachetés par la cité; qu'à

long terme, la cité devienne propriétaire de ce quadrilatère lorsque tous les points du Plan directeur se concrétiseront.

Quant à l'aménagement, la Jeune Chambre a pris ses précautions et nous informe que la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements possède un programme qui a pour but d'encourager et d'appuyer les efforts des municipalités à l'amélioration de l'environnement matériel et au développement de services à caractère social et récréatif. En outre, ce programme devrait prendre fin le 31 mars 1978, précise la Jeune Chambre.

D'autre part, la Jeune Chambre propose que le coût de la main-d'oeuvre soit défrayé grâce à un programme «Initiatives locales» du gouvernement fédéral ou un programme «emplois nouveaux» du gouvernement provincial. En ce qui concerne les équipements de sports et loisirs, le Haut-Commissariat aux Loisirs et aux Sports du Gouvernement provincial offre un programme d'aide aux municipalités qui en font la demande, souligne la Jeune Chambre dans son projet.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE MONTMAGNY

## COUR SUPERIEURE

NO. 300-12-000122-76

MARCEL THIBAUT, journalier, résident et domicilié au 157, 12e rue, en la cité et district de Montmagny.  
Requérant

VS

REJEANNE PEPIN, d'adresse inconnue.  
Intimée

### ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimée, Rejeanne Pépin, de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: le journal *Le Peuple-Courrier*, 2 fois en français et en anglais.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montmagny.

Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.  
BUREAU DU PRONOTAIRE  
Montmagny, 25 mars 1976  
Signé Gilles Lamontagne  
Régistrare des Divorces  
Copie conforme  
Gilles Lamontagne  
Protonotaire C.S.  
Régistrare des Divorces.

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF MONTMAGNY

## SUPERIOR COURT

No. 300-12-000122-76

MARCEL THIBAUT, labourer, residing and living at 157, 12th street in the City and District of Montmagny.  
Petitioner

VS

REJEANNE PEPIN, of unknown address.  
Respondent

### ORDER

The Court orders the respondent, Rejeanne Pépin, to appear within 40 days following the first publication of this order: the journal *Le Peuple-Courrier*. [Twice in English and twice in French].

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Montmagny.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

PROTHONOTARY'S OFFICE  
Montmagny, 25th March 76  
[Signed] Gilles Lamontagne  
Divorce Registrar  
CONFORMY COPY  
Gilles Montmagny  
Prothonotary S.C.  
Divorce Registrar

## Jacques Beaudet se renouvelle

[D.L.B.] Un peintre bien connu à Montmagny: Jacques Beaudet, exposait les 9-10-11 avril dernier une soixantaine de nouveaux tableaux au Manoir Couillard Dupuis de Montmagny.

Reconnu pour ses aquarelles, Jacques tend maintenant à renouveler son style. On remarquait, entre autre en fin de semaine, des toiles à l'huile et à la peinture acrylique. Aucun paysage n'habilla le décor de cette exposition. Une variété de toiles d'enfants, de femmes, de vieillards, décrivait l'expression d'un âge, d'un temps. Chaque pièce éveillait une atmosphère différente, elles exprimaient soit un souvenir, un rêve, un coin du Grand Nord Québécois [Sept-Iles].

En connaissant quelque peu l'artiste, on peut avouer d'un trait que l'art de Beaudet transpire de son vécu et de sa sensibilité à l'actualité. Exemple: on re-

marquait à cette dernière exposition une toile inspirée de la série d'émissions sur la vie de Gaughin, un autre du récent tremblement de terre au Guatemala et ainsi de suite.

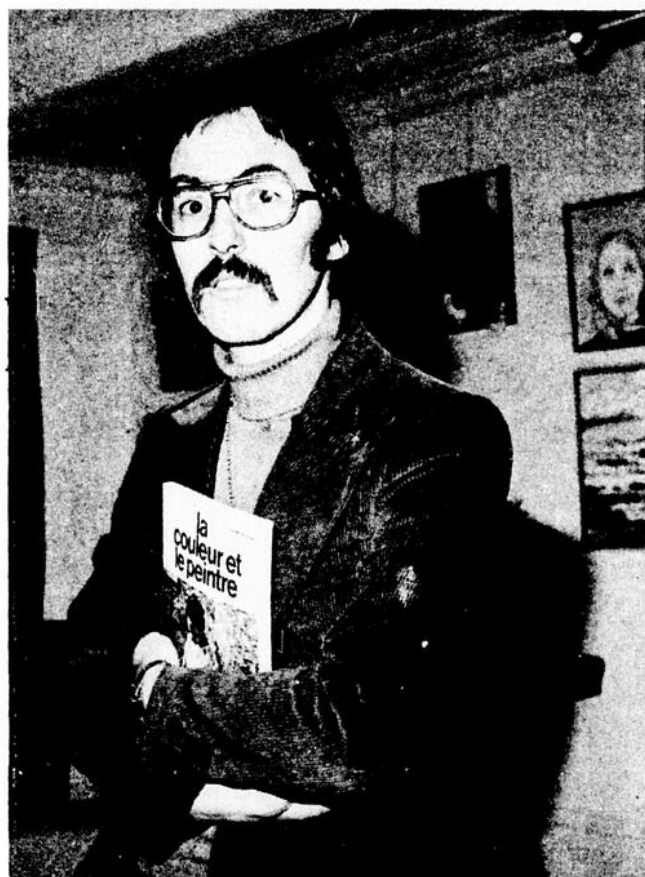
Les créations de style infantile de Beaudet vulgarisent l'art des peintres classiques. Elle veut sensibiliser et humaniser l'homme de l'ère technologique par le regard qu'elle projette. Mais Beaudet ne maîtrise pas encore tout à fait la luminosité des yeux de ses personnages, l'expression des bouches, le message des fronts et des mentons. Les lignes fluides deviennent agaçantes en exprimant toujours la douceur. En guise de conclusion, signalons que Jacques Beaudet exposera les 13-14-15 mai à l'Auberge des Gouverneurs à Québec. A l'automne 76, il est probable qu'il expose à Sept-Iles, Sherbrooke, Rivière-du-Loup et chez Georges d'Or à Mont-réal.



Un souvenir d'adolescence



L'âge d'un regard



En attendant les visiteurs, Jacques Beaudet songeait déjà à de nouvelles toiles vendredi dernier.

# Spéciaux de la semaine

Jeans unisex

de marque "Liberté"

pour homme

**18.98**

**JACKET**

véritable cuir pour homme

**75.98**

Spécial

**SOULIERS DE TRAVAIL**

pour homme

**13.98**

Rég.: 16.00

Spécial:

**SOULIERS DE TOILETTE**

de marque "RITCHIE"

pour homme Rég.: 25.00

**19.98**

Spécial

**PANTALON DE TRAVAIL**

"DRILL VERT"

**4.29**

Spécial

**COVREALLE**

DE

**TRAVAIL 9.98**

**V L.G. Vignault INC.**

128 de la Gare Montmagny

Tél.: 248-0954

**IL Y VA DE VOTRE INTERET  
DE BIEN PLACER VOTRE ARGENT!**

**10 1/2 %**

HOPITAUX  
C.E.G.E.P.  
MUNICIPALITES  
UNIVERSITES

JACQUES GAUDREAU

138 Ave. Collin, Montmagny  
248-2700

**LASSÉ & ASSOCIÉS. Ltée**

360, rue St-Jacques Montréal 126

membres de la bourse de Montréal  
membre de l'Association canadienne  
des courtiers en valeurs mobilières



# La J.C. de Montmagny soulignera la Semaine de l'Environnement

C'est du 14 au 21 mai que se tient la semaine de l'Environnement. L'objectif de cette semaine est la plantation d'arbres et le thème «Nous grandirons ensemble».

Qui peut, le mieux, veiller à la plantation, à la survie d'un arbre, à l'amélioration du milieu, si ce n'est l'enfant? Déjà quelques élèves des écoles élémentaires collaborent en illustrant ce qu'ils peuvent améliorer dans leur environnement.

Environ 200 érables seront offerts aux gens de Montmagny le 15 mai. Ceux qui désirent s'en procurer doivent communiquer, avant le 8 mai, après 4 heures, avec les numéros suivants: 246-5530, 246-3785, 248-2728, 248-3741.

Durant les semaines qui vont suivre, paraîtront dans notre journal local, des renseignements fournis par la Société d'Horticulture sur la préparation du terrain avant la plantation et les soins à donner à l'érable après la

plantation.

La Jeune Chambre de Montmagny invite la

population à se joindre à elle afin que, avec la venue du printemps, notre cité

renaisse d'une splendeur nouvelle.

Secrétaire du Comité de

l'Environnement, Jeune Chambre de Montmagny.

## Carrières et Professions

### PERSONNEL DEMANDE

Temps plein et temps partiel.

Auto nécessaire;

âgé entre 18 à 35 ans.

Résidents de Montmagny, L'Islet, Berthier-sur-Mer, St-Euphémie, Ste-Apoline, St-Marcel, St-Jean Port-Joli, Tourville La Pocatière.

Payons salaire plus bonis.

Tél. 248-4738

Pour toutes vos réparations de menuiserie, consultez:

### ROGER OUELLET

114, rue Boulet, Montmagny 248-3919

### REPRESENTANT DES VENTES

Important concessionnaire Général Motors du Cté L'Islet recherche représentant des ventes avec ou sans expérience.

Le candidat devra résider dans les endroits suivants: St-Pamphile, Ste-Perpétue, Tourville.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre demande à Dépt. G.M.

A-S Journal Le Peuple 55 Ave de la Fabrique, Montmagny

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE COMTE DE KAMOURASKA

AVIS DE PROMULGATION RE: REGLEMENT NO 11-75

### AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE, COMTE DE KAMOURASKA:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE ce conseil a adopté le 4 décembre 1975, le règlement no 11-75 pourvoyant à la modification du règlement no 7-74 pour porter la dépense autorisée dans ledit règlement à \$515,000.00. et pour réduire le terme de remboursement des obligations de 40 à 20 ans;

QUE ce règlement a reçu les approbations suivantes:

- Les électeurs propriétaires lors des journées de consultation tenues les 22 et 23 décembre 1975;
- Le Ministre des Affaires Municipales du Québec le 12 février 1976;
- La Commission Municipale du Québec le 12 février 1976

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la corporation;

QUE le dit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE A VILLE DE LA POCATIÈRE CE SIÈME JOUR DE AVRIL 1976.

CLAUDE CRETE  
M. Claude Crete, greffier

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE COMTE DE KAMOURASKA

AVIS DE PROMULGATION RE: REGLEMENT NO 6-76

### AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE, COMTE DE KAMOURASKA:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE ce conseil a adopté le 3 février 1976 le règlement no 6-76 pourvoyant à la modification de l'article 5.1 du règlement no 2-74 concernant le zonage dans la municipalité pour permettre, dans les zones Ca 1 à Ca 7 inclusivement, et Ca 9 à Ca 16 inclusivement [secteur commercial situé dans la 4ième avenue] une reconstruction sur les fondations existantes en autant que la marge de recul en vigueur au moment de la reconstruction soit conservée;

QUE ce règlement a reçu les approbations suivantes:

- les propriétaires d'immeubles situés dans les zones Ca 1 à Ca 7 inclusivement, et Ca 9 à Ca 16 inclusivement, et les propriétaires d'immeubles situés dans une zone contigue au secteur commercial de la 4ième Avenue;

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la Corporation;

QUE le dit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE A VILLE DE LA POCATIÈRE CE SIÈME JOUR D'AVRIL 1976.

CLAUDE CRETE, Greffier  
M. Claude Crete greffier

**\$500.00**  
**PAR MOIS—ET PLUS!**  
**VOULEZ-VOUS LE REALISER?**  
**A TEMPS PARTIEL—A LA MAISON.**  
**POUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.**  
**Tél. 884-2795**

### CONTROLEUR DEMANDE

Une compagnie progressive de la région recherche un contrôleur pour prendre charge de son bureau et de la comptabilité.

#### EXIGENCES:

- Expérience d'au moins 3 ans dans le domaine
- Facilité à diriger du personnel
- Diplôme de C.A., R.I.A. ou C.G.A.
- Poste disponible immédiatement

Faire parvenir curriculum vitae à:  
Dép.: C.D. a-s Journal Le Peuple

### CENTRE HOSPITALIER DE LACHINE

... Centre de soins de courte durée, d'environ 169 lits, offre aux futurs diplômés en techniques infirmières et aux finissants du cours infirmier (ère) auxiliaire des postes en médecine et chirurgie

- de jour
- de soir
- de nuit
- et sur l'équipe volante

Situation: 15 minutes en voiture du Centre-ville  
Service d'autobus de la C.T.C.U.M.

Fin de semaine aux 15 jours  
Programme d'orientation: 3 semaines  
Début de l'entraînement: 5 juillet  
2 août

Adresser son offre d'emploi au:  
Service du personnel  
Centre Hospitalier de Lachine  
650, 16e avenue  
LACHINE-QUE  
H8S 3N5

### OFFRE D'EMPLOI

PREPOSES (ES) A

L'ACCUEIL TOURISTIQUE

La Chambre de Commerce de Montmagny Inc. requiert les services de deux [2] étudiants [es] pour occuper le poste de préposé à l'accueil et à l'information touristique.

#### CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI:

NATURE: Accueillir et renseigner les visiteurs.

LIEU: Manoir Couillard-DUPUIS Montmagny.

DUREE: Du 21 juin au 7 septembre 1976.

#### EXIGENCES:

- 1] Etre inscrit [e] au Service de Placement Etudiant du Québec;
- 2] Avoir complété le Secondaire V ou avoir atteint dix-huit [18] ans;
- 3] Avoir une connaissance suffisante en conversation anglaise;
- 4] Avoir une apparence soignée;
- 5] Etre à l'aide et aimer travailler avec les gens
- 6] Etre disposé [e] à travailler le jour, le soir et les congés fériés;
- 7] Etre originaire ou résident de la Côte-du-Sud;
- 8] Accepter d'être rencontré [e] et évalué [e] par un Comité de sélection.

Faire parvenir votre demande d'emploi avant ou le 1er mai 1976 à:

La Chambre de Commerce de Montmagny Inc.,  
C.P. 182  
Montmagny, Qué.

# Chronique du Livre

## La voix du peuple Pas un fait du hasard

### CHRONIQUE DU LIVRE

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines.

#### GENERALITES

Bourret, Jean Claude "La nouvelle vague des soucoupes volantes".

Lagarde, Fernand "Mystérieuses soucoupes volantes".

#### PHILOSOPHIE — PSYCHOLOGIE

Saint-Arnaud, Yves "La personne humaine"

Stanké, Louis "Les caractères par l'interprétation des visages"

Wilson, Joyce "Les secrets des lignes de la main".

#### SCIENCES SOCIALES

Ballorain, Rolande "Le nouveau féminisme américain"

Carlander, Ingrid "Les Américains"

Jean, Michel "Où finit le désert: politique et transcendance dans les sociétés post-industrielles".

Julien, Claude "Le suicide des démocraties"

Urban, Georges R "Survivre au futur?"

#### SCIENCES APPLIQUEES [TECHNOLOGIE]

Cosiva, Germaine "La congélation et les surgelés en 10 leçons"

Gagné Mme Charles "Le pain chez soi: 70 recettes"

Gagné, Mme Charles "Recettes typiques de la Côte-du-Sud"

Maby, Pascale "Le guide des fromages"

Sansregret, Berthe "Les recettes de Soeur Berthe: cuisine de printemps".

#### ARTS

Deniau, Georges "Tennis"

Godin, Serge "La manuel du campeur"

Koshofer, Gert "Mieux photographier vos enfants"

Papanek, Victor "Design pour un monde réel" [esthétique industrielle]

Wittwer, Elisabeth "La peinture sur porcelaine"

#### LITTERATURE

Daninos, Pierre "Passeport pour la nuit"

Greene, Graham "L'orient-express"

Hassel, Sven "Général S.S."

Konsalik, Heinz Günther "Dans un monde inconnu"

Mc Lean, Alistair "Les canons de Navarone"

Wiechert Ernst "La grande permission"

Wilde, Oscar "Le portrait de Dorian Gray"

#### HISTOIRE — GÉOGRAPHIE

Aranyossi, Georges "Ils ont tué ma foi: un itinéraire communiste"

Bauer, Eddy "La dernière guerre"

Brown, Dee "Enterre mon coeur: la longue marche des Indiens vers la mort"

Bruemmer Fred "Les saisons de l'esquimau"

Martin, Ralph G "La femme qu'il aimait" [le duc et la duchesse de Windsor]

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 heures, avec 35,000 volumes et 125 revues à votre disposition.

Notre arrondissement pousse ses racines au tout début de l'existence de la colonie française de la Côte-du-Sud. On y trouve des pionniers dès 1674, d'après les références de l'écrivain-historien, Gérard Ouellet, auteur de "Ma Paroisse"; Nicolas Durand et Joseph Caron défrichaient près de la Rivière Trois-Saumons.

Au cours des 300 ans se succèdent des périodes plus ou moins prospères, qui sans nous conférer une renommée internationale, n'en font pas moins, que Trois-Saumons est bien connu, soit par un beau lac et des environs ne manquant pas de ravir dès qu'ils se découvrent. S'identifient à Trois-Saumons: Une commission scolaire régionale, une CLSC, une coopérative d'amélioration des terres, un camp école, une corporation des résidents du lac, une route, une rivière, des clubs ou associations, dont la nôtre: Activités Sociales et Sportives Trois-Saumons Inc. C'est donc un nom historique bien ancré.

A l'exemple des ancêtres valeureux saurons-nous pratiquer ces vertus qui ont permis à notre peuple de bâtir cet îlot francophone en Amérique? Et léguer à nos descendants cet héritage: langue, religion, culture; goût du travail, esprit d'initiative, acharnement et courage dans notre lutte pour demeurer un élément majeur de la nation canadienne.

Nous préparons notre avenir en occupant bien notre place et remplissant bien notre rôle dans la société d'aujourd'hui. L'entraide, la collaboration, la coopération, fait que nous possédons une organisation capable de combler nos aspirations, assurer notre progrès. La paroisse est un gouvernement très près de ses administrés. Voir les plans: religieux, municipal, scolaire, coopératif, où des réalisations au bénéfice de l'ensemble, par un effort collectif, rapportent aussi à l'individu. Si cela va par des devoirs imposés, des obligations volontaires, consentis pour l'intérêt commun, y avons-nous en retour des droits. Droits à la liberté à la prospérité, à la culture, à l'instruction, à la justice, à la protection, à la répartition des richesses, à la sécurité, à un bien-être ou bonheur... Tout citoyen, vous et moi, attend cela de son gouvernement de quelque niveau que ce soit, en échange de son travail, de ses taxes, de sa vie!

L'entreprise privée: (agricole, industrielle, artisanale, commerciale, gens de métiers ou de profession) est de niveau familial. Elle évolue très bien, s'intègre très bien à l'ensemble et à tel point que l'individu concilie des intérêts divergents... c'est ainsi qu'il en est de la vie chez-nous, à la campagne...

Notre organisme: Activités sociales et Sportives Trois-

Saumons Inc., est un mouvement de volontaires, dévoués à la promotion et à l'amélioration du milieu afin d'y trouver une vie active, agréable, enrichissante, pour tous et chacun, et de là améliorer nos perspectives d'avenir. Dans les faits des efforts concertés, une volonté commune pour atteindre les buts poursuivis. Les plus jeunes ont occupés leurs loisirs soit à des compétitions sportives, soirées dansantes et d'amateurs, soirée de concert, rodéos, berce-ton, concours de "sciote" etc. Ils ont organisé de A à Z ces diverses activités: Programme de départ, construction de chalet et patinoire, aménagement de terrain, assuré leur financement, et chose rare: monter un actif, boucler trois années d'opérations avec un surplus de revenus. Ils méritent nos félicitations. Nous les encourageons à continuer cette

entreprise. C'est une bonne école... Pour les aînés, l'organisation légale, l'administration, les assemblées d'orientation, les rencontres avec les autorités ou associations, la formation des comités, ont occupé et taxé une art de leurs loisirs. Cette prise de conscience collective nous indique qu'il y a à faire, et beaucoup! Les comités de recrutement, des voies et communications et de la Chapelle commémorative, pour trois, savent ce qui reste à accomplir... pour une première phase!

Pour mieux nous définir et mieux travailler notre association s'est donnée un écusson: unité de pensée - unité d'action. Le cercle symbole de mouvement continu, d'infini. C'est une cellule où nous nous formons, travaillons, d'où nos principes identifiés: S'unir - réfléchir p agir. Comme exemple de persévérance, de courage, de

vigueur, à mener la lutte quotidienne, quoi de plus stimulant que l'âpre combat du saumon: c'est un poisson qui ne se laisse pas faire... les pêcheurs le savent. La trilogie - triangle - trinité figure de notre foi, rappelle l'apparence géographique de l'Etat Québécois, notre Patrie.

Activités Sociales et Sportives Trois-Saumons, Inc. existe par la volonté de ses membres. Agissant selon des règlements voulus démocratiques: exemple, pas de ségrégation de sexes, autant chez les membres qu'à la direction, équilibre de la représentation pour permettre aux intéressés, peu importe l'âge de participer. Aussi est-il souhaitable que chacun de notre arrondissement participe activement. Le succès dépend de vous, et certes pas un fait du hasard...

Gabriel Caron

## Chronique culturelle

Pensée de Henri Frédéric Amiel: Nous ne sommes jamais plus mécontents des autres que lorsque nous sommes mécontents de nous-même.

#### RECITAL:

Jean-Louis Rousseau et Danielle Bédard à l'auditorium de la Polyvalente Casault vendredi le 30 avril 1976

DINER-CAUSERIE: Le ministre Jean Paul L'Allier sera le conférencier du diner-causerie de Populart Inc et des organismes de la Cité de Montmagny à Place Le Germain à 18 hr. dimanche le 16 Mai prochain.

#### ATELIERS

Tous les ateliers de Populart vont bon train et une nouvelle série débutera au début de mai et de juin, tandis que d'autres ne débiteront qu'en Septembre.

#### PROJET:

Les fêtes de la St-Jean durant la semaine de la St-Jean des manifestations spéciales genre symposium feront l'objet d'activités journalières reliées au patrimoine et aux artisans, à suivre pour plus de renseignements.

#### CONCERT:

Yves Cantin, ténor québécois sera l'invité de Populart vers la mi-juin.

#### HISTOIRE DU MANOIR-C-DUPUIS:

Le terrain sur lequel est situé le Manoir Couillard-Dupuis était la propriété de la famille Couillard Dupuis depuis 1613.

A la mort de Louis Couillard, sieur de l'Espinay (3ème génération), en 1728, la seigneurie de la Rivière du Sud fut partagé entre les enfants de ses cinq mariages. Un de ses fils, Paul est à l'origine de la branche Couillard-Dupuis.

Source: Laurette Normand

Aubert Berubé  
**PODIATRE**  
177 rue St-Georges,  
Lévis  
Tél.: 833-3723; 833-0223  
sur rendez-vous.

**DES NOUVEAUX COMPLETS DE NOCE**

**AU MARQUIS DE BRUMMELL**

Beige  
Jaune  
Vert  
Rouge  
Blanc  
Brun  
Bleu pâle  
Gris pâle  
Plaid  
Velours  
Habits de ville

**Vêtements de Location**

181, 3e Av., Limoilou - Coin 8e Rue,  
**529-6897**  
PAYEMENT FACILE

La plupart des volumes qui paraîtront dans cette chronique sont en vente à notre librairie...

### Les livres de la semaine:

- Le long du Richelieu de Hector Grenon (Edition Alain Stanké)

- La saison des loups de Bernard Clavei (Edition Robert Laffont)

- Les yeux d'eau de Pauline Michel (Edition Gaudet)

## LIBRAIRIE CHEZ PAUL

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE, MONTMAGNY - G5V 2T4

Tél.: 248-2482



**La Petite Venotionnes**

— 32 couleurs à votre choix  
— La décoration de fenêtre pour 1976  
— Recommandée par les grands décorateurs  
— Directement du manufacturier

S'adresser à:  
Gerard Breton 15 Ave Bélanger  
Agent manufacturier Montmagny  
Par téléphone de 9AM à Midi Seulement 248-3938

# PETITES ANNONCES

**MONTMAGNY:**  
248-0415  
**LA POCIATIERE**  
486-1514

## A VENDRE

**CHRYSLER New Yorker 1968**, à vendre, hard-top, 4 pneus michelins très propre, prix raisonnable. St-Raphaël. 243-2963 14-4-1fs

**Tourville, Cte l'Islet, MAISON** à vendre, cause de départ, prix raisonnable. 359-2805 14-4-1fs

**FRIGIDAIRE** à vendre, 10 pi. cubes, 1970, \$65.00. Tél. 598-6820 14-4-2fs

**HORS BORD Mercury 98 H.P.** Pied long pour voilier ou verrière, en très bonne condition. \$300.00 Tél. avant 6 hrs. 247-5523 14-4-1fs

**MOBILIER DE CHAMBRE** à coucher, 3 pièces, style moderne, état de neuf. Prix: \$175.00. 247-5523 14-4-1fs

**OLDSMOBILE 98, 1972**, équipement complet, 58,000 milles. Cause: seconde voiture. Tél. après 7 hrs P.M.: 248-6867 14-4-JNO

**MOTO KAWASAKI 1975, 100CC**, trail et route. 598-6771 après 5 hrs. 14-4-2fs

**DATSUN 1600, 1972**, à vendre. Bonne condition, prix à discuter. Tél. le soir: 852-2717 14-4-2fs

**COMPTOIR ET 9 BANCS** et un Poêle à griller Moffat. 247-5332 14-4-1fs

**ARMOIRES DE CUISINE usagées (8 ans)**, 19 panneaux, 1 tournette et une rangée de tiroirs. Idéal pour chalet. **LAVEUSE DE VAISSELLE** portative G.E. prix à discuter sur place. 160, 4e rue. Montmagny 14-4-1fs

**MAISON A VENDRE 30 X 45 pieds**, 6 1/2 pièces, terrain de 8500 pieds carrés, avec piscine de 15 X 30; chalet 16 X 18. 248-1089 14-4-JNO

**A Armagh, plan de nettoyage** à sec et pressage, en très bonne condition, équipement de marque Mercury et Pantex. Commerce établi depuis 26 ans, cause de vente: Maladie. 466-2552 14-4-5fs

**Produit de l'érable 100% pur**, garanti. Alfred Boulet, 538 Ouest, Boul. Rivière du Sud, St-François, Cte Montmagny. Rendez-vous ou commandez par téléphone. Pour un meilleur service appelez à l'avance. Merci. 259-7086 14-4-2fs

**2 portes De garage, grandeur 12** pieds de haut par 10 1/2 pi. de large, très bon état. 248-0765 14-4-1fs

**CONVOYEUR Portatif ajustable, 20** pieds de long, moteur réversible. 248-0765 14-4-1fs

**FUMIER DE VOLAILLE pour pelouse** et jardin. 248-3287 14-4-JNO

**GRAN TORINO 1974, V-8, 351 Hard** Top, 2 portes, bas millage. Le jour 492-6121 après 5.30 hrs: 856-2356 14-4-1fs

**PNEUS RADIALS 165 X 15**, avec roues de Volkswagen, presque neufs. 354-2546 14-4-2fs

**MARCHANDISE à vendre** comprenant tissus à la verge, coupons à la livre, articles de couture, etc. Cause de santé. 247-5735 à Ville de l'Islet 14-4-2fs

**JEUNE CHIENNE ST BERNARD** à vendre. 247-5715 14-4-2fs

**MAISON NEUVE à vendre St-Jean** Port-Joli. 28 X 40 5 pièces, après 5 heures. 598-6505 14-4-4fs

**MOTO HONDA Trail 100CC 2300** milles, servi 2 étés, comme neuve, scie ronde 8 pouces national avec banc acier. 598-3610 14-4-1fs

**BICYCLETTE de fille CCM 24** pouces. 248-3835 14-4-2fs

**CAMION CHEVROLET 64 à vendre**. Step-van, Fournaise gaz propane, 35,000 BTU unité de frigidaire capacité 3 quart, compresseur 1/2 maison à louer 5 1/2 pièces, chauffage électrique. 246-5344 14-4-4fs

**FOURNAISE à air chaud, de marque** L'Islet, à l'état neut. 248-2777 14-4-2fs

**ROULOTTE Dauphine L'Islet 18** pieds, équipement complet. 246-3159 14-4-3fs

**5 PNEUS d'été Firestone, 4** plis, grandeur 6-95-14. 248-2259 14-4-1fs

**ORGUE HAMMOND Modèle M-100**, Appelez Midi à 3 hrs. et après 5 hrs. 248-6088 14-4-1fs

**ROULOTTE Bellevue 1975, 22 1/2** pieds, très bon prix. 248-1267 14-4-1fs

**DODGE CORONET convertible, 1968** bon prix. 248-1267 14-4-1fs

**VENDEUR AUTORISE des Roulottes** L'Islet, Dauphine et Cavalier, accepte échange aussi tentes-roulottes. J. Ernest Thibault, St-Cyrille, l'Islet, Sortie 247. Tél. 247-5147 14-4-4fs

**DART SPORT 73, V-8, automatique**, P.B., P.S., A.M. seulement. 248-4651 14-4-1fs

**Cause départ, centre-ville MAISON CANADIENNE** [2 ans] 3, ave des Ruisseaux, 4 chambres, salon, cuisine, salle de bain, sous-sol isolé, possibilité chambres 2e étage. \$35,000. Tél. 248-1897 14-4-1fs

**A St-Raphaël, à vendre, BATISSE** pour convertir en chalet, style suisse, doit quitter le terrain le 1er juin. Prix dérisoire. Après 6 hrs 243-2421 31-3-4fs

**TERRAINS A VENDRE** près de l'hôpital et près du centre communautaire Normandie. 248-2585 31-3-3fs

**SACS POUBELLE à la caisse**. Intérieur: \$6.50 20 X 22 po. pqt. 20 sacs de 10. Extérieur: \$12.50, 26 X 36 po. paquet 20 sacs de 10. 248-3797 ou 248-2008 24-3-4fs

**MARGARINE MOLLE 100% huile** Soya 24 lbs. Rég. \$18.00 pour \$13.95. Dure Golden Thibault 25 lbs \$12.75. Dure Lafflamme 25 lbs \$11.50. 248-3797 ou 248-2008 24-3-4fs

**TERRES ET LOTS A BOIS à vendre**, dans l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière. Contactez Roger Coulombe. 651-2181, Claudette Vadeboncoeur 831-1577, Le Permanent Trust Courtier 658-70003-3-9fs

**Vaste choix d'OISEAUX** âgés 1 jour à 4 semaines, Dindonneaux, Poussins Oies, Canards, Pintades. Denys Bélanger Ste-Louise Cte L'Islet GOR 3K0 354-2557 11-2-12fs

**TERRAINS à vendre**, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25,399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

**TERRAIN à vendre à St-Pierre de** Montmagny dans développement domiciliaire. Superficie de 100 X 100, près de la route 20. Appelez à 248-6032 25-2-JNO

**FOIN A VENDRE**, Mil. trèfle et luzerne. St-Charles de Bellechasse. Tél. 651-5176 ou 887-690931-3-4fs

**AMEUBLEMENT DE SALON DE** COIFFURE à St-Pamphile. 356-3225 10-3-12fs

**PONTIAC Grand prix 1975, LJ, air** conditionné, 10000 milles, 248-3696 10-3-JNO

**FOIN A VENDRE 7000 balles**, excellente qualité 469-2452 7-4-2fs

**DODGE MONACO à vendre, 41,000** milles 1973, 2 portes, hard Top Air conditionné, 4 pneus Michelin, Très propre, Berthier 259-7100 7-4-2fs

**5 PNEUS neufs à vendre, H-7815** Uniroyl, très bon prix. 248-4742 le soir 7-4-2fs

**MOTO KAWASAKI 750 à vendre** 1973, en très bonne condition. 246-5978 7-4-2fs

**CUISINIÈRE ELECTRIQUE McClary**, Couleur or four auto-nettoyant état de neuf. 246-5910 7-4-2fs

**ROULOTTE A PATATES frites, équi-** pée, prête à opérer. 248-0446 3-3-JNO

**CANTINE MONTMAGNY ENR. à** vendre. 246-5620 7-4-3fs

**JUMENT D'équitation à vendre**. Pour information demandez Marthe: 248-1805 7-4-3fs

**GTO 1969, prix à discuter. 248-0762** 7-4-2fs

**MAISON MOBILE à vendre, 12, place** des Ormes 7-4-2fs

**BUNGALOW à vendre à l'Islet-sur-** Mer, 5 1/2 pièces, revêtement extérieur: brique terrain 12,000 pieds carrés 247-5241 17-3-JNO

**MAISON à vendre, bien divisée,** grandes pièces, terrain 13,000 pieds, Riv. du Sud. Côte Nord. 48-3952 7-4-2fs

**KAWASAKI Trail 100CC 1974, 4000** milles. 248-3857 7-4-2fs

**ROULOTTE à patates frites mobile,** Après 6 hrs. 498-2942 7-4-3fs

## AVIS

**M. Marc Côté de St-Just,** ne se tient pas responsable des dettes de sa femme née Normande Ménard.

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que les **TERRES ET HÉRITAGES** sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**PUBLIC NOTICE**, is hereby given that the under-mentioned **LANDS and TENEMENTS** have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

### MONTMAGNY

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec

No. 200-05-003185-753 **CAISSE POPULAIRE DE** LEVIS, corps politique et incorporé, légalement constitué, ayant une place d'affaires dans le cité et district de Québec, demanderesse; vs **GEORGES LEBEL**, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Distribution Rive Sud Enr., ayant une place d'affaires au 98, rue Commerciale, Lévis, et **GASTON TURGEON**, domicilié au 39, Curé-Pelletier, appartement 7, Québec, conjointement et solidairement, défendeurs.

« Un emplacement de figure irrégulière, mesurant cent dix pieds (110') de largeur de l'est à l'ouest du côté nord, le long d'un chemin privé, et soixante-dix pieds (70') du côté sud, sur cent pieds (100') de profondeur du nord au sud, le tout plus ou moins et mesure anglaise, faisant partie du lot de terre connu au cadastre officiel pour la paroisse de St-Michel, comté de Bellechasse, sous le numéro quatorze (14 p.). Borné au nord au chemin privé ci-dessus mentionné, au sud et à l'est par parties du même lot (14) et à l'ouest à M. Marc Lapointe ou représentants.

Un terrain, quelque peu irrégulier, au nord (suivant les sinuosités du fleuve St-Laurent), mesurant quatre-vingt-sept pieds (87') de largeur de l'est à l'ouest et quatre-vingts pieds (80') de profondeur du nord au sud, plus ou moins, mesure anglaise, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro douze (12 p.) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de St-Michel, comté de Bellechasse, et le tout compris dans les bornes suivantes: au nord, le fleuve St-Laurent, au sud à un chemin privé, à l'est à M. Léonidas Verret ou représentants et à l'ouest à M. Marc Lapointe ou représentants.

Un terrain mesurant quatre-vingt-sept pieds (87') de largeur par vingt pieds (20') de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro douze (12 p.) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de St-Michel, comté de Bellechasse et le tout compris dans les bornes suivantes: au nord au chemin ci-dessus décrit, au sud à un autre terrain ci-dessus décrit, à l'ouest à M. Marc Lapointe ou représentants et à l'est à MM. Yvon Dubé et Raymond Lamontagne, étant une autre partie du terrain servant de chemin. Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau du registraire de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1976, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif,  
JEAN-PAUL TREMBLAY.  
Bureau du shérif,  
Montmagny, 5 mars 1976. 63867-0

### MONTMAGNY

*Fieri Facias de Terris*  
Canada — Province de Québec  
Superior Court — District de Québec

No. 200-05-003185-753 **CAISSE POPULAIRE DE** LEVIS, a corporation legally constituted, having a place of business in the City and District of Québec, plaintiff, vs **GEORGES LEBEL**, carrying on business under the name and style of Distribution Rive Sud Enr., having a place of business at 98 Commerciale, Lévis, and **GASTON TURGEON**, domiciled at 39 Curé-Pelletier, apartment 7, Québec, jointly and severally, defendants.

"A plot of land or emplacement of irregular configuration, measuring one hundred and ten feet (110') in width from east to west on the north side, along a private road, and seventy feet (70') on the south side, by one hundred feet (100') in depth from north to south, the whole more or less and English measure, forming part of a lot known on the official cadastre for the Parish of Saint-Michel, County of Bellechasse, as number fourteen (14 Pt.). Bounded on the north by the private road hereinabove mentioned, on the south and on the east by parts of the same lot (14) and on the west by the property of Mr. Marc Lapointe or representatives.

A piece of land, of somewhat irregular configuration measuring, on the north (along the meanders of the St. Lawrence River), eighty-seven feet (87') in width from east to west and eighty feet (80') in depth from north to south, more or less, English measure, known and designated as forming part of lot number twelve (12 Pt.) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Michel, County of Bellechasse, the whole comprised within the following boundaries: on the north bounded by the St. Lawrence River, on the south by a private road, on the east by the property of Mr. Léonidas Verret or representatives and on the west by the property of Mr. Marc Lapointe or representatives.

A piece of land measuring eighty-seven feet (87') in width by twenty feet (20') in depth, English measure and more or less, known and designated as forming part of lot number twelve (12 Pt.) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Michel, County of Bellechasse, the whole bounded as follows: on the north by the piece of land hereinabove described, on the south by another piece of land hereinabove described, on the west by the property of Mr. Marc Lapointe or representatives and on the east by the property of Messrs. Yvon Dubé and Raymond Lamontagne, being another part of the piece of land used as a road, the whole with the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies.

To be sold at the Office of the Registrar for Saint-Raphaël, County of Bellechasse, on the FIFTEENTH day of APRIL 1976, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN-PAUL TREMBLAY,  
Sheriff's Office,  
Montmagny, March 5, 1976. 63867

## TARIF DES PETITES ANNONCES

.Pour 15 mots: \$2.00  
.Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.  
.Première parution: minimum \$2.00  
.Parution suivante: moins \$0.25

**P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.**

**ROULOTTE 1975 de marque BEL-** LEVUE 21 pieds de long avec auvent à rouleur. 248-2467 11-2-JNO

**CADILLAC 1971, Datsun, 1971,** Yatch, trailer, prix de débarras. 246-3126 24-3-JNO

**MAISON MOBILE 60 X 12 meublée,** avec terrain de 100 X 85. Tél. 246-5816 7-4-JNO

**MOTOCYCLETTTE SUZUKI 185 GT,** 1975, 2 cylindres, démarrage électrique, en parfait ordre. 247-5382 demandez Nick après 6 heures le soir 7-4-3fs

**MOTO YAMAHA 350CC, Très propre,** \$550. 8,000 milles. 469-2970 à l'heure des repas 7-4-2fs

**RESTAURANT CAFE MONTAIS, 11,** St-Jean Baptiste Est, à vendre. propre, bonne clientèle. Le jour: 248-9044, le soir: 248-3695 7-4-3fs

**A sacrifier, ROULOTTE PMC 1975,** de camping, 18 pieds, entièrement équipée, et en très bonne condition. Pour information communiquez le jour à 248-3504 et le soir à 248-5560 7-4-2fs

**MOTEUR J5 [T-120] 400 heures,** 246-5274 7-4-2fs

## ON DEMANDE

Fermes en opération, terres différentes grandeurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres boisées, terrains.



le Permanent

J. Antoine Couillard

999 De Bourgogne,  
Ste-Foy, Québec.  
Tel.: 658-7000 Res.: 681-5231

## Scierie de la Côte-du-Sud

St-Aubert

Maison et terrain à vendre dans la région.

Foin à vendre  
Hervé Grondin  
La Pocatière

## VERITABLE AUBAINE...

Renault 17- 1973 en parfaite condition, vitre électrique, radio AM-FM Casette, Transmission manuelle 4 vitesses, couleur jaune Stripe noir [Cause auto fournie]

248-1608

## Société Ligniculture Inc.

## TERRAINS BOISES

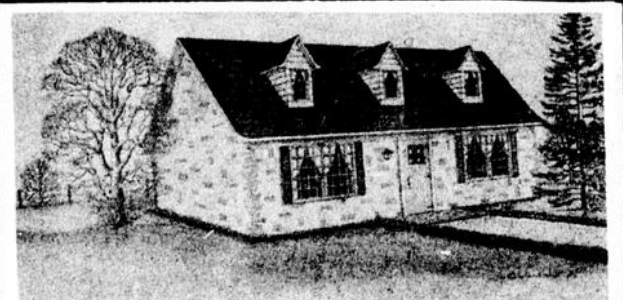
Nous sommes intéressés à l'achat de lots boisés pour aménagement forestiers d'une superficie de 100 acres et plus.

Pour plus de renseignements, contacter:

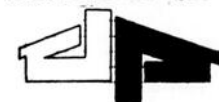
J. Réal Turgeon

Bur: 418-658-7171 [Jour]

Rés.: 418-842-5203 [soir]



Achetez votre maison usinée de marque



De

## JEAN-PAUL LEVEILLE

144 Ave de la  
Montmagny

248-3591

TOYOTA SILICA 1972, 4 vitesses. Tél.: 247-3560 après 5 heures. 7-4-5fs

PEDALE WAH-WAH à vendre. Fender Super Twin Reverb 185 watts R.M.S. état neuf. TRAYNOR Custom spécial. Caisse 8 X 10 pouces, 135 watts R.M.S. 2 CAISSES J.B.L. 15 pouces, avec tweeter 100 watts R.M.S. plus équipement d'orchestre. 248-6012 7-4-3fs

POELE 110 volts, Frigidaire, Télévision noir et blanc, 25 pouces. 248-6012 7-4-2fs

STEREO TAPE Pour automobile 248-2543 7-4-JNO

LIT CONTINENTAL neuf à vendre. 38 po. largeur. 248-3580 31-3-3fs

CAPRI 1972, 2000 centimètres cubes. automatique. 248-4982 7-4-3fs

FOIN A VENDRE. Tél. entre 5 et 7 heures le soir. 247-5357 7-4-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, pour couple âgé à l'Isletville. 246-5898 26-11-JNO

A vendre ou à louer. Maison de campagne, style canadien, 6 1/2 appartements excellente condition. Directement du propriétaire. 243-2682 7-4-3fs

CHAMBRES avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage, électricité fournis, près de la polyvalente [filles]. Après 6 heures: 248-1633 7-4-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, à louer, à 16, ave Fournier 7-4-JNO

GARCONNIERE 1 1/2 pièce à louer près de la polyvalente et du Centre d'Achat. 248-1828 7-4-2fs

CHAMBRE ET PENSION POUR PERSONNES AGEES. 248-1769 7-4-4fs

Etudiant marié voudrait louer maison près de l'Institut Agricole, La Pocatière, 387-8839 [514] 7-4-2fs

GARCONNIERE meublée 2 pièces, s'adresser à 45, du Peuple. 248-0266 14-4-1fs

GARCONNIERE 1 1/2 pièce, entrée privée, stationnement pour auto. 248-0603 ou 248-4984 14-4-1fs

Dans un mois GARCONNIERE à louer, à 87, est, St-Jean Baptiste, fille de préférence. 248-3720 14-4-JNO

LOGEMENT 5 pièces, centre-ville, 3e étage, chauffé, éclairé, \$125. 248-3129 14-4-3fs

GARCONNIERE meublée, 2 1/2 pièces près hôpital, entrée privée, stationnement. 248-1970 14-4-2fs

LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, chauffé, au 2e étage, situé à l'Islet sur Mer. 247-5690 14-4-1fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces à louer chauffé, éclairé, avec stationnement 856-3150 14-4-2fs

LOGEMENT à louer, 3 1/2 pièces, meublé, libre le 1er mai. 248-0732 14-4-1fs

MAISON à louer, libre le 1er juillet avec 6 pièces, chauffé à l'huile, chambre de bain, située à 2 1/2 milles de l'hôpital, route 2. 248-0300 14-4-3fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, meublée conviendrait pour jeune fille. 248-2741 14-4-1fs

Je cherche une personne de confiance pour s'occuper de 2 enfants et aider à l'entretien de la maison. Mme Céline T. Mathurin 160, 4e rue, Montmagny. 248-3863 14-4-1fs

7 personnes demandées, temps plein et partiel, possibilité \$6.00 l'heure plus boni, ou commission, auto nécessaire, cté Mty, L'Islet et La Pocatière. 248-4738 14-4-1fs

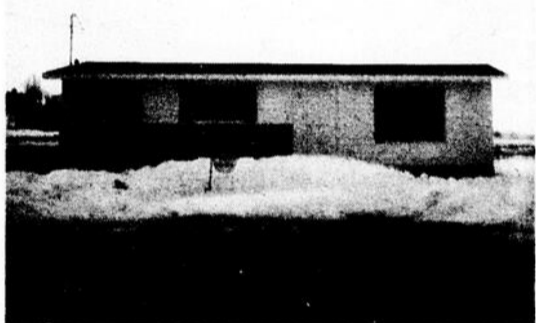
Jeune fille 18 ans et plus demandée pour travailler dans un hôtel de St-Damien de Bellechasse. 789-2181 14-4-3fs

Jeune fille de 17 ans demande travail dans une maison privée. 884-3887 14-4-2fs

AIDE FAMILIALE demandée, dame âgée recherche une auxiliaire familiale de préférence une personne âgée de cinquante ans environ. 248-3397 14-4-1fs

PERSONNE SACHANT écrire à la dactylo et faire un peu de comptabilité avec beaucoup de facilité au public. Toute demande sera gardée confidentielle. Ecrire à 160, 4e rue, Montmagny. 14-4-1fs

**A LOUER**



Berthier: seulement 2 ans de construction, Bungalow 24' X 42', 5 1/2 pièces, cuisine, dinette, tapis, sous-sol isolé.

**RECHERCHONS:**

- Bungalows
- Duplex
- Fermes

Avons toujours un besoin urgent de maisons. Payons comptant

**JEAN-MARC MONTMINY**  
248-3031 248-0176



**TRUST ROYAL**  
COURTIER

**ON DEMANDE**

Couple recherche logement de 4 1/2 pièces ou 5 1/2 pièces à Montmagny. 248-0833 14-4-1fs

Désirerais acheter réfrigérateur au gaz propane usagé. Raymond Bernier, Ste-Appoline, 469-22197-4-4fs

Acheterais table de billard, 4 X 8 ou 4 1/2 X 9, usagé, 598-3678 lundi et mercredi soir 24-3-4fs

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

Rivière-Ouelle, dame dans 65 ans et plus pour partager maison et prendre soin d'une dame âgée. Bon chez-soi. Rémunération à discuter. 1-418-856-1511 25-2-8fs

Aurais besoin de plusieurs représentants par comté, aucun investissement nécessaire surtout visites des cultivateurs. Veuillez vous adresser à J.J. Dubois 1895, Boul. Benoît XV Apt. 1 Québec G1L-1Z8 525-8631 31-3-3fs

Nouveau marié recherche un LOYER non meublé de 4 1/2 pièces à Montmagny, pour le 1er juin. 259-7228 31-3-3fs

Fille Sérieuse, honnête, responsable et très propre, pour tenir maison du lundi au vendredi. Tél. le jour 246-5691 le soir: 246-3102 7-4-4fs

**ON OFFRE**

DESSINATEUR offre ses services pour faire plan de construction de maison, enseignes de tous genres. Montmagny: 248-1055 ou 248-1457 7-4-10fs

Je suis à votre disposition pour remplir vos rapports d'impôt et papier de tout genre. Germain Auger, 3e rang Cap St-Ignace. 246-5484 24-3-4fs

NETTOYAGE DE TAPIS A LA VAPEUR Résidentiel et commercial, nuit ou jour, estimés gratuits. M. William Schneider, 16, Rivière Nord, Montmagny. 248-2284 31-3-JNO

UNE LIGNE DE PRIERE. Si vous avez besoin de l'aide spirituelle, téléphonez 246-3146 jour et nuit! Nous vous invitons à l'étude de la Sainte Bible chaque jeudi et dimanche soir à l'école Casault à 20.00 heures à la Salle 2381. Pasteur L. Stevenson 25-2-JNO

EXPANDING CANADIAN OIL COMPANY needs dependable person who can work without supervision. Earn \$11,000 per year plus bonus. Contact customers around Montmagny. We train. Write F.G. Dick, Pres., Southwestern Petroleum, Brampton, Ont. L6T 2J6.

**FERMES DEMANDEES**

Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulants, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

**MAURICE ROUSSEAU**  
ENCANTEUR LICENCIÉ  
Tél.: (819) 362-7674  
Commerçant de terres et roulants  
R. R. 2 Pressisville

Représentants en calendriers, objets publicitaires et imprimerie

Nous cherchons un vendeur [vendeuse] d'expérience dans la vente et possédant une voiture Rémunération, taux de commission très élevé.

Veuillez écrire à: **POLY PROMOTIONS INC.** 8710 Lafrenaye, St-Léonard [Mtl] Qué. 326-9970 pour appointment.



**OBJET PERDU**

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier, LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863 4-2-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue, Montmagny. 248-3863. LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

BRACELET en or 10 karats avec breloque représentant une corne d'abondance, perdu mardi vers 6 20 heures P.M. dans Montmagny. Récompense promise. 248-0999 14-4-1fs

Perdu sur 1-6e rue à Montmagny, 1 paire de gants, peinture 7 1/2 couleur tan, en peau porc, il y a environ 1 mois. S.V.P. s'adresser à 833-5194 message renversé dans l'avant-midi si possible. 14-4-1fs

**A VENDRE...**

Hôtel Georges VI situé à Tourville Cté L'Islet. 10 chambres avec eau courante, salle à manger, lobby, bar salon ainsi qu'un grand terrain de stationnement. Prix à discuter

**S'adresser à: 359-2971**



**MONTREAL TRUST**

**A VENDRE:**

St-Pamphile, propriété à revenus, 3 logements, terrain de 45,000 p.c. Revenus de 335.00 par mois \$29,000.00

Ste-Perpétue, garage ESSO vendu avec équipement. Site idéal

St-Pamphile, Brasserie près de l'ARENA et de la Polyvalente. Grand stationnement Appelez pour plus de renseignement

Montmagny, propriété de 2 logements et une garçonnière très bien située. Faites une offre.

St-Mathieu, bungalow aluminium, 3 chambres 24 X 44 terrain de 21,000 P.C.

Rue Frontenac, Bloc de 5 logements. Bons revenus. Faut voir.

Montmagny, Fond de commerce, rue St-Jean Baptiste, très bon site. Bons revenus.

7e rue, Propriété de 4 logements, 4 X 4 1/2, possibilité d'accroître les revenus.

**Alain Morin 248-5556**



199, rue du Manoir **248-2652**

**A VENDRE**

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

-Bâtisse pouvant se convertir en 4 logements, et 2 hangars attenants à la bâtisse, fait face à 3 rues. Prix: \$18,000.00

-Commerce général à vendre, Cté L'Islet.

-Casse-croûte à vendre, gros chiffre d'affaires à Montmagny

-3 propriétés rue du Manoir et du Moulin, 2 logements chaque propriété.

-1 propriété rue Montcalm à \$3,500.00 pour le prix du terrain.

-Garage sur Boul. Taché à louer, en face du Centre Civique.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure aux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque

**COURTIERS**



862-1626

120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP G5R 3A2

7 jours par semaine

Représentant local

**JEAN-PAUL PELLETIER**

St-Pascal Tél.: **492-6829**

**ST-PACOME**



Bungalow 30 X 46 construction neuve grand terrain Possession immédiate

**ST-PASCAL**



Bungalow 30 X 66, avec abri auto. Sous-sol isolé, caveau à légumes. Situé centre-ville.

**ST-PASCAL**



Bungalow 6 1/2 pièces, chauffage électrique, sous-sol fini tapis inclus.

**ST-GABRIEL**

Epicerie licenciée avec équipement de frigidaire et logement inclus

**AVONS DANS LA REGION PLUSIEURS COMMERCES A VENDRE ...**

**Pétition pour  
améliorer les  
coins de la  
rue St-Ignace  
à Montmagny**

(D.L.B.)— Une cinquantaine de résidents de la rue St-Ignace à Montmagny ont signé et présenté le 5 avril dernier une pétition au Conseil municipal pour que la pointe de terre séparant la rue St-Ignace et le Boulevard Taché est, soit enlevée. Selon les signataires, ce coin aménagé en 1975 suite aux travaux du réseau d'aqueduc et d'égoûts, est dangereux à la circulation et empêche les activités normales de la clientèle du commerce d'alimentation à proximité.

Le Conseil municipal a donc convenu d'étudier cette demande tout comme celle à propos du coin de la rue St-Ignace et l'avenue du Bassin. Ces deux coins de rues, trop étroits rendent la circulation difficile aux heures de pointe, déplorent certains citoyens.

**L'eau de la Rivière-du-Sud**

Vingt-cinq résidents de la rivière-du-Sud à Montmagny ont signé une pétition et demandent que la cité se penche rapidement sur le problème d'eau qui sévit depuis longtemps dans ce quartier. L'eau supposément potable est salée et selon eux impropre à la consommation.

**Semaine  
provinciale de  
l'environnement**

Québec [C.Q.]— "Revenons sur terre, il en est encore temps": c'est le slogan qui sera utilisé pour la prochaine semaine provinciale de l'environnement, fixée du 17 au 23 mai par la Fédération des jeunes Chambres du Canada Français qui organise cette campagne pour la cinquième année consécutive.

Selon la Fédération, ce slogan se justifie par la nécessité de convaincre le grand public que la lutte à la pollution c'est l'affaire de tous et de chacun et qu'il est fallacieux de rejeter sur le voisin la responsabilité de notre écologie. On veut rappeler à la population que les planètes de rechange ne sont pas à notre portée, si elles existent.

Cette campagne, qui s'adresse à tous les citoyens du Québec avec une intensification aux niveaux d'âges scolaires, sera ouverte par les maires des différentes municipalités, partout au Québec, sur le coup de midi, le 17 mai 1976.

Les écoliers du niveau primaire 2e cycle participent actuellement à un concours de dessin et les étudiants de niveau secondaire sont invités par l'intermédiaire de leurs comités étudiants à se pencher sur un problème écologique propre à leur milieu et à y apporter une solution.

Il est à souhaiter que pendant cette semaine, le maximum de gens prendront conscience de l'importance de l'équilibre naturel.

# Découvrez les **BEAUX PRIX** sur le 26 oz de Pepsi.



Oui. Pepsi a de beaux prix en tête...pour vous. C'est-à-dire que les bouteilles de 26 oz de Pepsi-Cola portent l'étiquette BEAUX PRIX\*...pour annoncer des économies, de belles économies. Venez voir les BEAUX PRIX Pepsi chez tous les marchands participants.

RETOURNABLE:

**33¢**

(plus  
dépôt  
remboursable)

**OU MOINS**

BEAU PRIX SUGGÉRÉ.

## Pepsi a de beaux prix en tête.

\*Les BEAUX PRIX sont déterminés à partir des prix courants et sont en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks dans la région desservie par l'embouteilleur Pepsi-Cola de Montmagny  
"Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont des marques déposées de PepsiCo, Inc.